



CONFÉRENCE MONDIALE DES COOPÉRATIVES DE L'ACI

LES COOPÉRATIVES CONSTRUISENT
LA PROSPÉRITÉ POUR TOUS

Du 25 au 30 novembre 2024 Bharat Mandapam, New Delhi (Inde)



**Année internationale
des coopératives**

Les coopératives construisent un monde meilleur



CONFÉRENCE MONDIALE DES COOPÉRATIVES DE L'ACI

ET LE LANCEMENT DU

**Année internationale des coopératives
des Nations Unies**

#ICANewDelhi2024 | #NamasteICA | #AIC2025 | #coops4dev



**CONFÉRENCE MONDIALE
DES COOPÉRATIVES DE L'ACI**
LES COOPÉRATIVES CONSTRUISSENT
LA PROSPÉRITÉ POUR TOUS
Du 25 au 30 novembre 2024 | Bharat Mandapam, New Delhi (Inde)



**Année internationale
des coopératives**
Les coopératives construisent
un monde meilleur



“ LA NON-COOPÉRATION AVEC LE
MAL EST UN DEVOIR TOUT AUTANT
QUE LA COOPÉRATION
AVEC LE BIEN ”

MAHATMA GANDHI

Contenu

- 6 BIENVENUE À LA CONFÉRENCE BIENNALE MONDIALE DES COOPÉRATIVES**
- 7 PROGRAMME EN UN COUP D'ŒIL**
- 15 CODE DE CONDUITE POUR LES PARTICIPANTS À LA CONFÉRENCE MONDIALE DES COOPÉRATIVES DE L'ACI**
- 16 FORMAT DES SESSIONS**
- 17 DESCRIPTION DES SESSIONS DE LA CONFÉRENCE MONDIALE DE L'ACI**
- 19 AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT DE L'ACI**
- 20 MESSAGE DU PRÉSIDENT DE L'ACI ASIE-PACIFIQUE**
- 21 MESSAGE DU PRÉSIDENT DE L'IFFCO ET DE LA NCUI**
- 22 MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'IFFCO**
- 23 PROSPÉRITÉ POUR TOUS**
Contexte de #ICANewdelhi2024
- 24 MIEUX CONSTRUIRE**
Contexte de #AIC2025
- 25 LES QUATRE PILIERS DE LA CONFÉRENCE MONDIALE DES COOPÉRATIVES DE L'ACI**
Note du directeur général de l'ACI sur les thèmes centraux

CONTINUER >

Contenu (continuer)

28

PILIER I : Politiques habilitantes et écosystèmes entrepreneuriaux

Des cadres juridiques et politiques adéquats et leur mise en œuvre sont essentiels. L'approbation de la communauté internationale et des principales parties prenantes garantira un soutien significatif au développement des coopératives

SESSIONS PARALLÈLES

31

I.1: Positionnement des coopératives dans la politique mondiale

32

I.2: Coopération interrégionale pour bâtir la prospérité pour tous

33

I.3: Transition de l'économie informelle vers l'économie formelle

34

I.4: Rôle essentiel de l'État dans le développement

35

PILIER II: Encourager un leadership déterminé

Créer une nouvelle classe de leaders inspirants tout en réalisant que le modèle d'entreprise coopérative est à lui seul un leader parmi les types d'entreprises. Des leaders inspirants et doués en affaires doivent être formés et soutenus pour leur contribution transparente au renforcement des coopératives à l'échelle mondiale

SESSIONS PARALLÈLES

38

II.1: Construire des chaînes de valeur coopératives

39

II.2: Intégration de l'enseignement coopératif et de la recherche

40

II.3: Encourager le leadership exécutif : point de vue des secteurs d'activité

41

II.4: Valeurs dans les entreprises coopératives : perspectives des grandes coopératives)

CONTINUER >

Contenu (continuer)

42

PILIER III: Réaffirmer l'identité coopérative

L'ACI est la gardienne des valeurs et des principes des coopératives. La Consultation mondiale sur l'identité coopérative a produit des résultats, des réflexions et des recommandations pour protéger et promouvoir les valeurs et les principes au XXI^e siècle

SESSIONS PARALLÈLES

44

III.1: Les coopératives dans l'économie des soins

45

III.2: Promouvoir le patrimoine et les objectifs culturels par le biais des coopératives

46

III.3: Les coopératives dans les établissements d'enseignement

47

III.4: La résilience comme réponse

48

PILIER IV: Façonner un avenir coopératif

Le présent évolue rapidement. La technologie change tous les jours et un avenir se construit dans un contexte de crise croissante. Les coopératives pourraient participer à la création de solutions numériques urgentes et à la résolution des problèmes liés aux données, à la durabilité, au climat et au capital. Les coopératives devraient contribuer à remédier au déséquilibre des pouvoirs et à la concentration du capital que les processus de numérisation ont créés et à exploiter la numérisation pour créer de nouvelles collaborations, des avantages économiques et commerciaux, des modèles commerciaux alternatifs et des opportunités éducatives.

SESSIONS PARALLÈLES

51

IV.1: Adapté à l'ODD 12 de l'ONU : les coopératives textiles comme réponse alternative aux demandes mondiales grâce à une économie circulaire centrée sur l'humain

52

IV.2: Les coopératives, le numérique et les nouvelles technologies

53

IV.3: Mesurer l'impact des coopératives sur la durabilité

54

IV. 4: Atelier sur l'accélération vers le développement durable

55

ÉVÉNEMENTS PARALLÈLES

59

LES ORGANISATEURS ET LES HÔTES

60

INFORMATIONS SUR NOS PARTENAIRES

Bienvenue

Bienvenue à la conférence biennale mondiale des coopératives de l'Alliance coopérative internationale (ACI), organisée conjointement par l'Indian Farmer Fertiliser Cooperative (IFFCO), en coopération avec le Mouvement coopératif indien et en coordination avec le ministère de la Coopération de l'Union du gouvernement de l'Inde.

Le thème de la Conférence « **Les coopératives construisent la prospérité pour tous** » s'inspire de la devise de l'Union coopérative nationale de l'Inde et du principe central des aspirations du gouvernement envers les coopératives.

Cette conférence marque le lancement mondial de l'Année internationale des coopératives 2025 des Nations unies ce qui en fait un événement unique en une génération !

Dates de la conférence : 25-27 novembre 2024

Événements parallèles de l'ACI : 28 novembre 2024

Projections de films et événements sociaux : [à partir de 18h00] 25-27 novembre 2024

Coopathon mondial de l'ACI : 25-28 novembre 2024

Assemblée générale de l'ACI : 29 novembre 2024

Toutes les activités auront lieu au Bharat Mandapam, à New Delhi, en Inde.

Programme en un coup d'oeil

24 Novembre 2024

(Tous les lieux à Bharat Mandapam)

Heure (IST)	Événement	Emplacement
08:00 - 20:00	Inscription	Distribution des badges dans les hôtels désignés

25 Novembre 2024

(Tous les lieux à Bharat Mandapam)

Heure (IST)	Événement	Emplacement	Intervenants/Participants
09:00 - 11:00	Réunion du Conseil de l'ACI (sur invitation uniquement)	MR19	Participants : Membres du Conseil de l'ACI. (09:00 - 09:20: Présentations de M. Dileep Sanghani, Président de NCUI et IFFCO, et de M. K. Ravinder Rao, Président de NAFSCOB)
11:30 - 12:20	Session du groupe de réflexion sur l'économie sociale Arizmendiarietan	MR18	<ul style="list-style-type: none"> M. Amparo Merino, Secrétaire d'État à l'Économie Sociale, Gouvernement d'Espagne. M. Jokin Diaz, Directeur de l'Économie Sociale, Gouvernement basque. Mme Leire Muguerza, Vice-Présidente de CEPES. M. Iñigo Albizuri, Coopératives basques, et d'autres experts internationaux. Ainsi que M. Luis Miguel Jurado, M. Osamu Nakano, M. Patxi Olabarria, Mme Saioa Arando, Dr. Sonja Novkovic, Dr. Carlos Zarco

Heure (IST)	Événement	Emplacement	Modérateur / Panélistes
12:20-13:00	Engagement des Nations Unies pour promouvoir l'agenda coopératif	MR18	Modérateur : M. Jeroen Douglas, Directeur Général Panélistes <ul style="list-style-type: none"> Mme Wenyan Yang, Chef de la Division de la perspective sociale du développement aux Nations Unies. Dr. Srinivas Tata, Directeur, Division du développement social, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique des Nations Unies. Représentants du Ministère de la Coopération de l'Inde. Mme Savitri Singh, Directrice adjointe, Union nationale des coopératives (NCUI) M Sidharth Jain, Co-secrétaire, représentant du ministère de la Coopération, gouvernement indien
12:00-13:30	Déjeuner pour tous les délégués		
12:30 - 13:30	Tous les participants se rassemblent dans le hall plénier		
14:00	Fermeture des portes pour des raisons de sécurité. Tous les participants doivent être assis		
14:00 - 14:35	Session spéciale : Communication 4 Coopération : 2025, une année d'opportunité Un appel à l'action pour tirer parti de l'année internationale des coopératives 2025 pour accroître la visibilité des coopératives	Hall Plénier	<ul style="list-style-type: none"> M. Inigo Albizuri Landazbal, Responsable mondial des relations publiques, Mondragon Corporation. Mme Leire Luengo, Directrice des communications, ACI. M. Howard Brodsky, Président, CCA Global. Mme Rinky Kumari, entrepreneuse sociale et coach de football, Jharkhand, Inde
14:35-15:00	Projections de vidéos sur les coopératives et les sponsors		
15:00 - 16:30	Lancement officiel de l'année internationale des coopératives des Nations Unies 2025 Sous approbation du bureau du Premier ministre de l'Inde		
16:35 - 17:05	Pause réseautage		

CONTINUER >

Programme en un coup d'oeil

25 Novembre 2024 (continuer)

(Tous les lieux à Bharat Mandapam)

Heure (IST)	Événement	Intervenants/Participants
17:05 - 18:00	Célébration des coopératives favorisant la prospérité pour tous <i>Une mise en avant de régions ayant atteint la prospérité grâce aux coopératives</i>	
	Facilitation des représentants des régions ayant atteint la prospérité grâce aux coopératives par Dr. Ariel Guarco, Président de l'ICA et M. Dileep Sanghani, Président de l'IFFCO et de la NCUI	
	Emilia Romagna, Italie	• M. Simone Gamberini, co-Président de l'Alliance Coopérative Italienne et Président de Legacoop
	Pays Basque, Espagne	• M. Jokin Diaz, Directeur de l'Economie Sociale du Gouvernement Basque • Mme Rosa Lavín Ibarra, Presidenta, KONFEKOOP
	Corée du Sud	• Mr. Ho Dong Kang, Président de la NACF
	Coopératives financières, Allemagne	• M. Thomas Mende, DZ Bank • M. Andreas Kappes, IRU (Vidéo)
	Culture coopérative du Brésil	• Dr. José Alves de Souza Neto, Président, Cooperatives of the Americas
	Hokkaido, Japon	• M. Toru Yamano, Président de la JCA et Président de JA-Zenchu • M. Jiro Ito, Directeur Général, Japan Co-operative Alliance
	Yazd et Chiraz, République Islamique d'Iran	• M. Bahman Abdollahi, Président, Chambre des Coopératives d'Iran
	Mouvement coopératif au Kenya	• Dr. Esther Gicheru, Vice-Chancelière adjointe en charge des finances, de la planification et de l'administration à l'Université Coopérative du Kenya ; Lauréate du prix Rochdale Pioneer (2007)
	Anand, Gujarat, Inde	• Dr. Jayen Mehta, Directeur Général, Gujarat Cooperative Milk Marketing Federation (GCMMF) AMUL
	Urlungal, Kerala, Inde Célébration des 100 ans de la Uralungal Labour Contract Cooperative Society Ltd	• M. Ramesan Paleri, Président, Uralungal Labour Contract Cooperative Society (ULCCS), Kerala • Dr. Saji Gopinath, Kerala University of Digital Sciences, Kerala

Time (IST)	Événement	Intervenants/Participants
	Kalol, Gujarat, Inde	• M. Yogendra Kumar, Directeur Marketing, IFFCO
	Présentation des idées visionnaires pour et par les coopératives : M. Jeroen Douglas, Directeur Général de l'ICA et Mme Wenyan Yang, Chef de la Division UN-DESA	
	Carte mondiale Dot Coop	• Mme Violetta Nafpaktiti, PDG
	Coop Exchange, Malte; Royaume-Uni	• M. Aaron Stewart, Directeur Général adjoint
	Vidéo sur le Coop Capital	• Coop Exchange
	Arizmendiarieta Social Economy Think Tank	• Mme Aicha Belassir, directrice générale de l'économie sociale et de la responsabilité sociale des entreprises, ministère du Travail et de l'Économie sociale, Royaume d'Espagne • Mme Leire Mugerza, Vice-présidente, CEPES
	Principe 6 Coopératif	• M. Howard Brodsky, Président CCA Global
	ICA Cooperative Entrepreneurship Think Tank	• M. Jeroen Douglas, ICA-DG
	Coopératives scolaires de Malaisie	• Datuk Seri Dr. Abdul Fattah Abdullah, Président, Angkasa Malaysia
	Innovations dans le financement du développement en Inde	• M. Shaji KV, Président, Banque Nationale pour l'Agriculture et le Développement Rural, Inde
	Déclaration sur l'Égalité	• Mme Xiomara Núñez de Céspedes, Présidente du Comité pour l'égalité des sexes de l'ICA

CONTINUER >



Programme en un coup d'oeil

25 Novembre 2024 (continuer)

(Tous les lieux à Bharat Mandapam)

Heure (IST)	Événement	Intervenants/Participants
18:00 - 19:00	Rencontre Coopathon à l'amphithéâtre (réservé aux participants du Coopathon) Le Coopathon se tiendra : 26 et 27 novembre : de 09:00 à 20:00 / 28 novembre : de 09:00 à 12:00)	
18:00 - 19:30	Pionnier aujourd'hui pour un avenir meilleur Projection de films Projection de films : Inspirer les leaders de demain	<ul style="list-style-type: none"> M. Alexandre Gatti Lages, représentant du système Ocemg, Brésil.
	180 ans de la Rochdale Society of Equitable Pioneers <ul style="list-style-type: none"> Segment dédié à la reconnaissance de la première société à avoir distribué des dividendes de sociétaires, inaugurant une nouvelle ère de coopération en 1844 ! UK Cooperative Landscape and Our Ambitions Owned by You Right by You Campaign Notre patrimoine coopératif 	Intervenants représentant les coopératives du Royaume-Uni : <ul style="list-style-type: none"> Mme Rose Marley, Directrice générale, Cooperatives UK Mme Denise Scott-McDonald, Présidente, The Co-operative Group National Members' Council Mme Liz McIvor, Directrice, The Co-operative Heritage Trust
	Projection de film : The Rochdale Pioneers (2012) , Réalisateur : Adam Lee Hamilton, John Montegrando	
20:00 onwards	Dîner d'accueil organisé par IFFCO au Hall Polyvalent	
21:00 et au-delà Dernière navette à 22:00	Départs des navettes vers les hôtels désignés (sélectionnés)	

26 Novembre 2024

(Tous les lieux à Bharat Mandapam)

Heure (IST)	Événement	Intervenants/Participants
07:40 et après	Navettes disponibles depuis (certains) hôtels désignés jusqu'au Bharat Mandapam. À partir du 26 novembre, il y aura un comptoir au Bharat Mandapam où les participants pourront récupérer leur badge et leur kit de conférence, et changer ou corriger leur nom si nécessaire.	
08:45	Rassemblement dans le hall plénier	
Plénière : Pilier I de la conférence : Politiques habilitantes et écosystèmes entrepreneuriaux		
09:00 - 09:10	Discours en séance plénière Initiatives du gouvernement indien visant à favoriser la prospérité grâce à la coopération	<ul style="list-style-type: none"> Dr Ashish Kumar Bhutani, secrétaire, ministère de la Coopération, Gouvernement indien
09:10 - 09:30	Discours liminaire Politiques habilitantes et écosystèmes entrepreneuriaux : l'expérience de l'IFFCO	<ul style="list-style-type: none"> Dr. U.S. Awasthi, directeur général, Indian Farmers Fertilizer Cooperative (IFFCO)
09:30 - 11:20	Panels du Pilier	
09:30 - 10:25	I. A Politiques favorables et écosystèmes entrepreneuriaux : environnements propices au développement coopératif Modérateur - Dr. Nazik Beishenaly, chercheur postdoctoral Marie Curie Sklodowska Actions, Hertie School Panélistes <ul style="list-style-type: none"> M. Giuseppe Guerini, représentant de CICOPA au conseil d'administration de l'ACI M. Ali Aghamohammadi, membre du Conseil de discernement de l'intérêt supérieur du régime, République islamique d'Iran Mme Amparo Merino Segovia, secrétaire d'état espagnole à l'économie sociale, Espagne M. Wycliffe Oparanya, secrétaire de cabinet, ministère des Coopératives et du Développement des MPME, Kenya Mme Lieve Jacobs, conseillère en entrepreneuriat coopératif, coopérative CERA, Belgique 	
10:25 - 11:20	I. B Politiques habilitantes et écosystèmes entrepreneuriaux : soutien institutionnel au développement coopératif Modérateur - Prof. Hagen Henry, président, Comité du droit coopératif de l'ACI Panélistes <ul style="list-style-type: none"> Mme Wenyan Yang, chef, Service de la perspective sociale sur le développement aux Nations unies ; présidente, Comité des Nations unies pour la promotion et le progrès des coopératives (COPAC) Dr. Ashish Shah, directeur de la Division des programmes nationaux, Centre du commerce international M. Manish Gupta, directeur de la stratégie et des coentreprises, Indian Farmers Fertilizer Cooperative Mme Cécile Berranger, spécialiste des institutions et services ruraux, FAO Dr. Simel Esim, Responsable, Unité d'économie coopérative, sociale et solidaire du BIT 	
11:20 - 11:40	Pause réseautage	

CONTINUER >

Programme en un coup d'oeil

26 Novembre 2024 (continuer)

(Tous les lieux à Bharat Mandapam)

Heure (IST)	Événement	Intervenants/Participants			
11:40 - 13:00	Sessions parallèles du Pilier 1 : Politiques habilitantes et écosystèmes entrepreneuriaux				
	I.1: Positionnement des coopératives dans la politique mondiale (MR6)	I.2: Coopération interrégionale pour bâtir la prospérité pour tous (MR7)	I.3: Transition de l'économie informelle vers l'économie formelle (MR18)	I.4: Rôle essentiel de l'État dans le développement coopératif (MR19)	
	<p>Modérateur --: Dr Robby Tulus, point focal de l'ACI pendant la présidence indonésienne du G20 en 2022</p> <p>Panélistes</p> <ul style="list-style-type: none"> M. Attilio Dadda, membre du conseil d'administration de l'ACI et membre du conseil d'administration de l'Alliance coopérative italienne Mme Savitri Singh, directrice générale adjointe de l'Union nationale des coopératives de l'Inde M. Osamu Nakano, secrétaire général de l'Union des coopératives de travailleurs du Japon, Japon Mme Fabíola Nader Motta, directrice générale de l'Organizaçao das Cooperativas Brasileiras (OCB), Brésil L'honorable Mme Jane Sithole, vice-ministre, ministre du Développement des petites entreprises, République d'Afrique du Sud 	<p>Modératrice – Mme Cécile Berranger, spécialiste des institutions et services ruraux, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)</p> <p>Panélistes</p> <ul style="list-style-type: none"> Dr Sifa Chiyoge, directrice régionale, ACI Afrique M. Danilo Salerno, directeur régional, Coopératives des Amériques M. Balasubramanian Iyer, directeur régional, ACI Asie et Pacifique Mme Agnes Mathis, directrice régionale, Coopératives Europe <p>Messages vidéo</p> <ul style="list-style-type: none"> Nomathemba Mhlanga, FAO Viktorya Ayvazyan, FAO Dr. Luiz Beduschi, FAO <p>Intervenants spéciaux</p> <ul style="list-style-type: none"> Dr Sara Vicari, experte internationale sur les institutions rurales et la politique des coopératives pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord Jeroen Douglas, directeur général de l'ACI 	<p>Modératrice – Dr. Simel Esim, Responsable, Unité d'économie coopérative, sociale et solidaire du BIT</p> <p>Panélistes</p> <ul style="list-style-type: none"> M. Olugbenga Ebenezer Komolafe, fondateur, Fédération des organisations de travailleurs informels du Nigéria (FIWON), Nigéria M. Poonsap Tulaphan, responsable principal, HomeNet, Thaïlande Mme Martha Elena Iglesias Escobar, Colombie Mme Sangeeta Gamit, Coopérative des femmes agricultrices autochtones de Megha, Inde M. Federico Parra, spécialiste, Économie sociale et solidaire, WIEGO, Colombie Mme Natalia Zarza, UTEP, Argentina 	<p>Modératrice – Mme Wenyan Yang, cheffe du Département des affaires économiques et sociales des Nations unies</p> <p>Panélistes</p> <ul style="list-style-type: none"> M. Abdelfattah Alshalabi, directeur général, Jordan Cooperative Corporation M. Iosefo Koroidimuri, Directeur du Registre des Coopératives et Ministère du Commerce, des Coopératives, des Petites et Moyennes Entreprises de l'OCl, Gouvernement des Fidji Mme Aicha Belassir, directrice générale de l'économie sociale et de la responsabilité sociale des entreprises, ministère du Travail et de l'Économie sociale, Royaume d'Espagne M. Patrick Kilemi, secrétaire principal, Département d'État des coopératives, ministère des Coopératives et des MPME, Kenya M. Ammar Anwar Sajwani, Directeur par intérim du Département des coopératives et des stocks stratégiques, Secteur de l'entrepreneuriat et des affaires réglementaires économiques, Émirats arabes unis 	
13:00 - 14:00	Pause déjeuner au Hall Polyvalent				

Heure (IST)	Événement	Intervenants/Participants
14:15	Rassemblement dans le Hall Plénier	
Plénière : Pilier II de la conférence : Encourager un leadership déterminé		
14:15 - 14:30	Discours en plénière La révolution la plus récente de l'Inde ! Mission visant à améliorer l'éducation sanitaire en Inde en éduquant les gens sur l'importance de lire les étiquettes des aliments	<ul style="list-style-type: none"> M. Revant Himatsingka, « Food Pharmer », le défenseur de la santé le plus fiable d'Inde
14:30 - 16:20	Panels du Pilier	
14:30 - 15:25	II. A Former des leaders pour le mouvement coopératif	<p>Modératrice – Mme Ana Aguirre, présidente du Comité des jeunes de l'ACI</p> <p>Panélistes</p> <ul style="list-style-type: none"> M. Esteban Kelly, directeur exécutif, Fédération américaine des coopératives de travailleurs, États-Unis Mme Rinky Kumari, entrepreneure sociale du village de Hutup à Ranchi, Inde Mme Dulce Bustamante, directrice exécutive, Union of Legitimate Service Contracting ; présidente du Comité des jeunes de l'ACI-AP, Philippines M. Roland Monasch, PDG, Aflatoun International, Pays-Bas Mme Gretchen Hacquard, directrice des adhésions de l'ACI ; Comité des jeunes de l'ACI
15:25 - 16:20	II. B Les coopératives ouvrent la voie à une prospérité partagée et durable	<p>Modératrice – Prof. Cynthia Giagnocavo, présidente, Comité de recherche coopérative de l'ACI</p> <p>Panélistes</p> <ul style="list-style-type: none"> Dr. Nelson Kuria, président, CIC Group, Kenya M. Pete Westall, responsable des valeurs, The Midcounties Cooperative, Royaume-Uni Mme Mirai Chatterjee, présidente de la Fédération coopérative SEWA, directrice, SEWA Social Security, Inde M. Ameya Prabhu, président, Chambre de commerce indienne (ICC) Xiomara Núñez de Céspedes, présidente, Comité pour l'égalité des genres de l'ACI
16:20 - 16:40	Pause réseautage	

CONTINUER >



26 Novembre 2024 (continuer)

(Tous les lieux à Bharat Mandapam)

16:40 - 18:00 Séances parallèles pour favoriser un leadership déterminé			
II.1: Construire des chaînes de valeur coopératives (MR6)	II.2: Intégration de l'enseignement coopératif et de la recherche (MR7)	II.3: Encourager le leadership exécutif : point de vue des secteurs d'activité (MR18)	II.4: Valeurs dans les entreprises coopératives : perspectives des grandes coopératives (MR 19)
<p>Modératrice: Mme. Cecile Berranger, Spécialiste des institutions et services ruraux, FAO</p> <p>Panélistes</p> <ul style="list-style-type: none"> M. Bahman Abdollahi, président, Chambre iranienne des coopératives M. Erwin Novianto, directeur général, Fairtrade NAPP Mme Altantuya, Tseden-Ish, vice-présidente, Association nationale des coopératives agricoles mongoles Mme Kim Jeonghee, présidente de la Fédération Coopérative iN Lifecare Prof. Cynthia Giagnocavo, présidente, Comité de recherche coopérative de l'ACI 	<p>Modératrice: Prof Ann Hoyt, professeur émérite à l'Université du Wisconsin-Madison, États-Unis</p> <p>Panélistes</p> <ul style="list-style-type: none"> Dr. Arturo Alvarado Hierro, recteur de l'Université MONDRAGON Mexique Dr. Jacqui Thomasen, directeur général, The Co-operative College, Royaume-Uni Dr. Stefanie Freidel, coordinatrice valorisation, KCO, Belgique Prof. Issac Nyamongo, vice-chancelier adjoint, Université coopérative du Kenya M. Kapil Meena (IAS) directeur, Conseil national pour la formation coopérative, Inde M. Remy Gorga Neto, président de l'OCB/DF, membre du conseil d'administration, Brésil 	<p>Modératrice: Ms. Mme Rebecca Harvey, rédactrice en chef, Coop News</p> <p>Panélistes</p> <ul style="list-style-type: none"> Dr Carlos Zarco, président, Organisation internationale des coopératives de santé M. Hirofumi Kobayashi, directeur exécutif, Institut pour le développement de la coopération agricole en Asie (IDACA), Japon M. Iñigo Albizuri, président, CICOPA M. Bhima Subrahmanyam, président, Association internationale des banques coopératives M. Blase Lambert, directeur général Cooperative Housing International M. Reddy Tupalle, PDG de la Mahila Abhivruddhi Society, Andhra Pradesh (APMAS) 	<p>Modérateur: M. Gianluca Salvatori, secrétaire général, Institut européen de recherche sur les coopératives et l'économie sociale, Italie</p> <p>Panélistes</p> <ul style="list-style-type: none"> M. Pete Westall, responsable des valeurs, The Midcounties Cooperative, Royaume-Uni Mme Merav Niv, responsable du développement coopératif et conseillère juridique principale, Kibbutz Movement, Israël Mr. Thomas Blondeel, responsable du plaidoyer international, SmartCoop, Belgique Mme Chitose Arai, vice-présidente de l'Union des Coopératives de Consommateurs du Japon, Japon M. Michael Mugo, directeur, Filiale et distribution, CIC Group PLC, Kenya M. Santosh Shukla, directeur général, Indian Farmers Fertiliser Cooperative, Inde
18:15 Rassemblement dans le Hall Plénier			
18:15 - 18:40 Message de félicitations : S.E. Shri Krishan Pal, Ministre d'État pour la Coopération, Gouvernement de l'Inde Performance: Mero Gaam Katha Parey (Extrait du film Manthan) Interprète : Mme Preeti Sagar, chanteuse dans le cinéma indien Hommage à Dr Verghese Kurien – L'Homme du Lait de l'Inde Intervenant : M. Jayen Mehta, Directeur Général, Gujarat Cooperative Milk Marketing Federation Ltd. Introduction au film Manthan - The Churning Par : M. Shivendra Singh Dungarpur, Fondateur de la Film Heritage Foundation, spécialiste reconnu du cinéma, conservateur et Fondateur des Archives Nationales du Film de l'Inde			
18:40-20:50 Projection du film Manthan - The Churning Histoire : Verghese Kurien; Shyam Benegal. Réalisation : Shyam Benegal			
À partir de 20h50 "Goûts de l'Inde" Dîner offert par AMUL (GCMMF) en l'honneur de la 103ème anniversaire de naissance du Dr Verghese Kurien			
21:00 et après Dernière navette à 22:30 Navettes vers les hôtels désignés (sélectionnés)			

27 Novembre 2024

(Tous les lieux à Bharat Mandapam)

Heure (IST)	Événement	Intervenants/Participants
07:40 et après	Navettes disponibles depuis (certains) hôtels désignés jusqu'au Bharat Mandapam	
08:45	Rassemblement dans le Hall Plénier	
Plénière : Pilier III de la conférence : Réaffirmer l'identité coopérative		
09:00 - 09:15	Annnonce de la sortie du livre « Les coopératives en action : des entreprises avec des principes et des valeurs qui changent le monde » par le président de l'ACI, Dr. Ariel Guarco	<ul style="list-style-type: none"> Dr Ariel Guarco, président de l'ACI Dr Martin Lowery, ancien président du comité de conseil d'administration de l'ACI sur l'identité coopérative
09:15 - 09:30	Discours en séance plénière La coopération comme mode de vie !	<ul style="list-style-type: none"> Mme Kendra Pristin, jeune coopératrice philippine du programme Aflatoun-NATTCO, Philippines
09:30-11:20	Panels du Pilier	
09:30 - 10:25	III. A Perspectives issues des consultations mondiales de l'ACI sur l'identité coopérative Modératrice : Mme Alexandra Wilson, membre du conseil d'administration de l'ACI et présidente du groupe consultatif sur l'identité coopérative de l'ACI Panélistes	<ul style="list-style-type: none"> Mme Maria Eugenia Perez Zea, présidente du conseil d'administration du Coomeva Cooperative Business Group, Colombie M. Doug O'Brien, président-directeur général, NCBA-CLUSA Mme Francesca Ottolenghi, responsable des relations internationales, de l'internationalisation et de la coopération au développement, LegaCoop Nazionale, Italie M. Kenki Maeda, directeur général, département de la coopération entre coopératives, Japan Co-operative Alliance (JCA) Mme Om Devi Malla, présidente, Fédération nationale des coopératives du Népal M. Hyunha Kim, chef de l'équipe de planification des politiques, iCOOP, Corée
10:25 - 11:20	III. B Vivre notre identité coopérative Modératrice : Mme Melina Morrison, directrice du Business Council of Cooperatives and Mutuals, Australie Panélistes	<ul style="list-style-type: none"> Mme Aicha Errifaai, directrice générale, Office de développement de la coopération, Maroc M. Satish Marathe, représentant des coopératives auprès de la Reserve Bank of India M. Erbin Crowell, directeur exécutif, NFCA et membre du conseil d'administration, Dot Coop LLC Mme Anne-Laure Desgrais, directrice, Smart Belgium Prof. Ann Hoyt, professeure émérite à l'Université du Wisconsin-Madison, États-Unis
11:20 - 11:40	Pause réseautage	

CONTINUER >

Programme en un coup d'oeil

27 Novembre 2024 (continuer)

(Tous les lieux à Bharat Mandapam)

Heure (IST)	Événement	Intervenants/Participants			
11:40 - 13:00	Séances parallèles pour réaffirmer l'identité coopérative				
	III.1: Les coopératives dans l'économie des soins (MR6)	III.2: Promouvoir le patrimoine et les objectifs culturels par le biais des coopératives (MR7)	III.3: Les coopératives dans les établissements d'enseignement (MR18)	III.4: La résilience comme réponse (MR19)	
	<p>Modératrice : Diana Dovgan, secrétaire générale, CICOPA</p> <p>Panélistes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dr Simel Esim, Responsable, Unité d'économie coopérative, sociale et solidaire du BIT • Dr Sonia George, secrétaire générale, Self Employed Women's Association, et membre du Comité exécutif de la Fédération internationale des travailleuses domestiques • M. Giuseppe Guerini, président CECOP, représentant de CICOPA au conseil d'administration de l'ACI • Dr Rose Karimi, conseillère coopérative, HealthPartners • Mme Hazel Corcoran, directrice exécutive de la Fédération canadienne des coopératives de travail • Mme Melina Morrison, directrice générale du Conseil des Entreprises Coopératives et Mutuelles 	<p>Modératrice : Mme Christine Merkel, experte internationale; membre de la Banque d'expertise de l'UNESCO sur la politique et la gouvernance culturelles, Allemagne & M. Thomas Mende, directeur de département et responsable des comités et des communications, DZ BANK AG (vidéo)</p> <p>Panélistes</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Thiago Schmidt, Organização das Cooperativas Brasileiras, Brésil • Mme Francesca Federzoni, Cooperativa Politecnica, Italie • M. Guido Schwarzendahl, président de Cooperative Housing International; GdW Bundesverband deutscher Wohnungs- und Immobilienunternehmen e.V (Association fédérale des sociétés allemandes de logement et d'immobilier) • Mme Liz McIvor, The Co-operative Heritage Trust, Royaume-Uni • M. Joëkin Diaz, directeur de l'Économie Sociale, Gouvernement Basque, Espagne <p>Présentateur spécial du conseil d'administration de l'ACI</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Iñigo Albizuri Landazabal, membre du conseil d'administration de l'ACI et responsable mondial des affaires publiques, Mondragon Corporation, Espagne 	<p>Modérateur : Prof. Yashavantha Dongre, co-secrétaire, ICEI et vice-chancelier, Université Chanakya</p> <p>Remarques : M. Ganesh Gopal, secrétaire, Comité Asie-Pacifique de l'ACI sur les coopératives dans les établissements d'enseignement (ICEI)</p> <p>Panélistes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dr. C. Pitchai, professeur, Gandhigram Rural Institute (GRI), Dindigul, Inde • M. Dato Kamarudin Ismail, membre du Conseil mondial de l'ACI et membre du conseil et ancien président adjoint, ANGKASA, Malaisie • M. Patxi Olabarria, président, Conseil supérieur des coopératives basques, Espagne • Mr. Junki Ito, Fédération nationale des associations coopératives universitaires (NFUCA), Japon 	<p>Modératrice : Mme LuAnn Werner, directrice exécutive adjointe, Overseas Cooperative Development Council, États-Unis</p> <p>Panélistes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mr. Hiroshi Inamura, M. Hiroshi Inamura, directeur général, coopérative Kokumin Kyosai, Japon • M. Alrawashdeh Samer, coordinateur de programme de projet, Organisation internationale du travail • M. Kishor Kumar, coordinateur de projet en chef, Uralungal Labour Contract Cooperative Society Ltd, Inde • Mme Anna Tibblin, secrétaire générale, We Effect, Suède • Mme Debbie Robinson, directrice générale, Central England Co-operative, Royaume-Uni • M. Noel Raboy, CLIMBS Life and General Insurance Cooperative, Philippines 	
13:00 - 14:00	Pause déjeuner au Hall Polyvalent				
14:15	Rassemblement dans le Hall Plénier				

Heure (IST)	Événement	Intervenants/Participants
Plénière : Pilier IV de la conférence : Façonner un avenir coopératif		
14:15 - 14:30	Discours en plénière Saisir les moyens de calcul !	• M. Cory Efram Doctorow, auteur à succès de <i>The Internet Con : How to Seize the Means of Computation</i>
14:30 - 16:20	Panels du Pilier	
14:30 - 15:25	IV.A Créer et mesurer l'impact des coopératives Modératrice : Prof. Sonja Novkovic, professeure d'économie et directrice académique du Centre international de gestion coopérative, Université Saint Mary's, Canada	
	Panélistes	<ul style="list-style-type: none"> • Prof. Axel Marx, directeur adjoint du Centre d'études sur la gouvernance mondiale de Louvain, KU Leuven • Dr Sifa Chiyoge, directrice régionale, ACI Afrique • Prof. Trebor Scholz, Platform Cooperatives Consortium, New York • Dr. Ilcheong Yi, coordonnateur principal de recherche, Institut de recherche des Nations unies pour le développement social, Genève • Mme Tone Cecilie Faugli, directrice générale, Fairtrade Norvège • Dr. Simel Esim, Responsable, Unité d'économie coopérative, sociale et solidaire du BIT
15:25 - 16:20	IV. B Solutions basées sur le marché par et pour les coopératives Modérateur : M. Jeroen Douglas, directeur général, ACI	
	Panélistes	<ul style="list-style-type: none"> • Mme Rose Marley, directrice générale, Cooperatives UK • M. Shatadru Chattopadhyay, Solidaridad Network Asia • M. Puvan Selvanathan, président et fondateur, Blunumber • Mme Violetta Nafpaktiti, directrice générale, DotCoop LLC • M. Wouter Vandersypen, directeur exécutif, Kampani • M. Aaron Stewart, directeur général adjoint, Coop-Exchange • M. Harm Haverkort, directeur des partenariats Asie et Pacifique, Rabobank
16:20 - 16:40	Pause réseautage	

CONTINUER >

Programme en un coup d'oeil

27 Novembre 2024 (continuer)

(Tous les lieux à Bharat Mandapam)

Heure (IST)	Événement	Intervenants/Participants	
16:40 - 18:00	Séances parallèles pour façonner un avenir coopératif		
	IV.1: Adapté à l'ODD 12 de l'ONU : les coopératives textiles comme réponse alternative aux demandes mondiales grâce à une économie circulaire centrée sur l'humain (MR6)	IV.2: Les coopératives, le numérique et les nouvelles technologies (MR7)	IV.3: Mesurer l'impact des coopératives sur la durabilité (MR18)
	IV. 4: Atelier sur l'accélération vers le développement durable (MR 19)		
	Modératrice : Annalisa Vallone, coordinatrice du développement international, Cooperatives Europe Panélistes • Mme Christine M. Merkel, experte internationale ; UNESCO/EU, Assistance technique en gouvernance culturelle et développement durable • Mme Marcelina Zjawińska, fondatrice de la Social Weave Foundation, Obieg Twórczy & Co-créatrice de Circulation of Things. vice-présidente du Réseau des jeunes de l'ACI pour l'Europe, représentante des jeunes de Cooperatives Europe • M. Gabriela Cabrera, vice-président, Manos del Uruguay • Mme Maja Drca, représentante de l'UE, Programme de reconnaissance des certifications forestières [PEFC] • Mme Anne Chappaz, cheffe des institutions et des écosystèmes, division des entreprises, de la compétitivité et des institutions, Centre du commerce international • Mme MANDKHAI Mendbayar, membre du Parlement de Mongolie	Modératrice : Diana Dovgan, secrétaire générale, CICOPA Panélistes • Piero Ingrosso, directeur de l'innovation, Coopfond SpA • Manuel Leiva, président de FACTTIC, Membre de Patio. coop • Steve Ediger, fondateur et propriétaire-travailleur de la coopérative ChiCommons • Viraj Desai, associé principal chez IT For Change	Modératrice : Prof. Sonja Novkovic, professeure académique du Centre international de gestion coopérative de l'Université Saint Mary's, Canada Panélistes • M. Ilcheong Yi, coordonnateur principal de recherche, Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, Genève • M. Ibon Zugasti, associé et directeur, PROSPEKTIKER et responsable de projet international, LKS Mondragon Corporation, Espagne • Mme Chiara Carini, chercheuse principale, EURICSE, Italie • Dr. Justin Bomda, directeur général, MUFID Union, Cameroun • M. S.P. Singh, directeur général de la Coopérative de développement agricole et forestier de l'Inde Ltd.
		Modérateur : Jeroen Douglas Participation attendue des personnes-ressources et des rapporteurs de la conférence, ainsi que d'autres personnes intéressées et des personnes-ressources spécifiques à la session Justin Hammons, CCA Global, Marc Noel et Santosh Kumar ACI, Elsa Scholte, Solidaridad	

Heure (IST)	Événement	Intervenants/Participants
18:15	Rassemblement dans le Hall Plénier	
18:20 - 19:00	Cérémonie de clôture Présentation du rapport Coopathon Présenté par le Comité jeunesse de l'ACI Allocution spéciale : Intelligence artificielle et Principe 6 M. Howard Brodsky, Président de CCA Global Publication de l'Agenda d'Action de New Delhi: Les coopératives accélérant les progrès vers les ODD Alliance Coopérative Internationale Message de reconnaissance au mouvement coopératif indien Dr. Ariel Guarco, Président de l'ACI Message de félicitations par l'invité d'honneur M. Muralidhar Mohol, Ministre d'État à la Coopération, Gouvernement de l'Inde Message de félicitations par l'invité principal M. Amit Shah, Ministre de la Coopération et Ministre de l'Intérieur, Gouvernement de l'Inde Clôture des sessions de la conférence Dr. Dileep Sanghani, Président de l'ACI-GCC	
19:00 - 20:15	Rythmes de l'Inde Une présentation envoûtante des riches traditions de danse classique et folklorique indiennes. Par : Padma Shri Dr. Aruna Mohanty & Équipe, Orissa Dance Academy Performances incluront : Odissi, Kathak, Bharatnatyam, Manipuri (Pungcholam), Contemporary, Martial Arts, Mohiniattam et Danses folkloriques variées de toute l'Inde	
20:50 onwards	Dîner d'adieu Sponsorisé par : Krishak Bharati Cooperative Ltd. (KRIBHCO)	
21:30 et après Dernière navette à 22:30	Navettes vers les hôtels désignés (sélectionnés)	

CONTINUER >

Programme en un coup d'oeil (continuer)

28 novembre 2024

(Tous les lieux à Bharat Mandapam)

Aujourd'hui, de nombreuses organisations régionales, sectorielles et comités thématiques de l'ACI tiendront des réunions institutionnelles. La plupart sont sur invitation uniquement - veuillez vérifier que votre organisation est membre avant d'y assister.

Time (IST)	Location	Event
09:00 - 12:00	Open Air Amphitheatre	Coopathon : Conclusion
09:00 - 13:00	MR6	Assemblée générale et atelier international de l'Organisation internationale des coopératives de santé (IHCO).
09:00 - 13:00	M13	Réunion du conseil d'administration régional de l'ACI pour l'Afrique.
09:00 - 11:00	MR20	Réunion exécutive du Comité des jeunes de l'ACI
09:00 - 11:00	MR18	Réunion des délégués de l'ACI Americas
09:30 - 11:00	MR7	Forum économique mondial de coopération -Augmentation du cadre économique coopératif : les opportunités à venir
09:30 - 12:00	MR5	Réunion de la plateforme de développement de Coopératives Europe (CEDP)
10:00 - 13:00	MR9	Réunion du conseil d'administration régional de l'ACI-AP
10:30 - 13:00	MR11	Réunion des membres exécutifs et assemblée générale de l'Organisation internationale des coopératives de pêche (ICFO).
11:00 - 13:00	MR20	Groupe de réflexion sur l'entrepreneuriat coopératif International (ICETT, en anglais) – ouvert aux participants
11:30 - 13:00	MR7	Jubilé de diamant de la NAFSCOB
12:30 - 13:15	Amphitheatre	Projection du film : Documentary (R)évolution – le travail est humain (2022, Productions 4 Éléments)
13:30 - 15:30	Open Air Amphitheatre	COODING, organisé par CICOPA – ouvert aux participants
14:00 - 17:00	MR6	17e assemblée régionale de l'ACI Afrique. https://icanewdelhi2024.coop/17th-regional-assembly-for-africa
14:00 - 17:00	MR13	Élections et réunion statutaire annuelle du Comité des coopératives dans les établissements d'enseignement (ICEI) de l'ACI-AP

Time (IST)	Location	Event
14:30 - 17:30	MR11	Réunion de coopération Corée-Inde sur le commerce des produits de la pêche
14:30 - 18:00	MR5	Réunion du conseil d'administration et assemblée générale de l'Association internationale de l'habitat coopératif.
14:30 - 17:30	MR9	Assemblée générale et réunion du conseil d'administration de l'Association internationale des banques coopératives.
14:00-17:00	MR20	Réunion de la Plateforme internationale de développement coopératif (ICDP). 
16:30-19:30	MR18	Assemblée générale de CICOPA
17:00-19:30	MR13	Réunion du Comité du droit coopératif de l'ACI 
17:00-18:00	MR 20	Plateforme de Développement Coopératif Asie-Pacifique (APCDP)
17:00 - 18:30	Amphitheatre	Réunion plénière annuelle du Comité des jeunes de l'ACI. Ouvert à tous les jeunes qui souhaitent observer

Assemblée générale de l'ACI

29 novembre 2024

 (Membres de l'ACI et invités uniquement)

L'assemblée générale est la réunion officielle de l'ACI. Une invitation personnalisée avec des détails supplémentaires et un formulaire d'inscription a été envoyée à chaque membre de l'ACI. Les points importants de l'ordre du jour comprennent :

- Conseil d'administration de l'ACI : confirmation du mandat des administrateurs généraux nommés par cooptation par le conseil d'administration de l'ACI et annonce des nouveaux administrateurs
- Rapport du président
- Rapport du directeur général
- Plan de travail 2025 et Année internationale des coopératives
- Plan stratégique 2026-2030
- Rapport du groupe de travail examinant les modifications des droits de vote et des cotisations des membres
- Approbation de l'amendement au règlement intérieur de l'assemblée générale
- Consultation et recommandations sur l'identité coopérative

Code de conduite pour les participants à la conférence mondiale des coopératives de l'ACI

Bienvenue à la conférence mondiale des coopératives de l'ACI ! Alors que nous nous réunissons pour favoriser la collaboration, partager des connaissances et faire progresser le mouvement coopératif dans le monde entier, et lancer l'Année internationale des coopératives des Nations unies, nous demandons à tous les participants de respecter les lignes de conduite suivantes pour garantir un environnement respectueux, productif et inclusif.

Respects de tous les participants

Nous encourageons un dialogue ouvert et constructif où toutes les voix sont valorisées. Veuillez interagir respectueusement avec les autres participants, en maintenant un esprit de respect mutuel, de compréhension et d'inclusivité. La discrimination, le harcèlement ou les comportements offensants ne seront pas tolérés.

Position apolitique et non religieuse

Cette conférence s'engage à être apolitique et non religieuse par nature. Bien que nous respectons les perspectives et les croyances diverses, les discussions doivent rester centrées sur le modèle coopératif et son application mondiale. Les participants doivent s'abstenir d'utiliser la plateforme pour des plaidoyers politiques, religieux ou idéologiques.

Confidentialité et règle de Chatham House

Afin de favoriser une discussion ouverte, la règle de Chatham House peut être appliquée lors de certaines sessions. Cela signifie que les participants sont libres d'utiliser les informations partagées dans les discussions mais ne doivent pas les attribuer à des personnes ou à des organisations spécifiques sans leur autorisation. Veuillez demander l'autorisation des modérateurs si vous, en tant

qu'intervenant ou participant, souhaitez invoquer la règle de Chatham House dans une session.

Participation inclusive

Nous encourageons la diversité sous toutes ses formes, y compris la diversité culturelle, de genre et professionnelle. Veillez à ce que tous les participants aient une chance égale de contribuer et veillez à ce que le temps soit consacré à l'engagement de chacun.

Engagement envers les valeurs coopératives

En tant que rassemblement de coopérateurs, nous défendons les valeurs de solidarité, d'égalité, de démocratie et de responsabilité éthique. Nous demandons aux participants d'incarner ces valeurs dans leurs interactions et dans leurs discussions tout au long de la conférence.

Ponctualité en tant qu'intervenant et participant

La ponctualité est essentielle pour garantir le bon déroulement de toutes les sessions et pour que chaque participant ait la possibilité de s'engager pleinement. Les intervenants doivent arriver à l'heure à leurs sessions, préparés et prêts à respecter la durée prévue de leurs présentations. Les participants sont encouragés à arriver à l'heure à toutes les sessions, ateliers et discussions afin d'éviter toute perturbation et de maximiser la valeur de la conférence pour toutes les personnes impliquées.

Respect des horaires des sessions

Pour maintenir un programme équilibré et inclusif, nous demandons aux intervenants et aux participants de respecter les créneaux horaires désignés pour chaque session. Les intervenants doivent s'efforcer de respecter

le temps qui leur est alloué pour permettre les questions-réponses et pour respecter le déroulement général de la conférence. Les participants sont encouragés à être concis et pertinents lorsqu'ils contribuent aux discussions, donnant ainsi à chacun la possibilité de participer et de s'engager en temps opportun.

Engagement envers la propreté et la durabilité

Conformément aux enseignements du Mahatma Gandhi sur la responsabilité personnelle et à la campagne Swachh Bharat (Inde propre), la propreté sera apparentée à la piété lors de cette conférence. Nous demandons à tous les participants de soutenir cette initiative en gardant leur environnement propre, en éliminant les déchets de manière responsable et en respectant les espaces partagés. Veuillez utiliser les poubelles désignées pour l'élimination des déchets et veillez à réduire l'impact environnemental. Ensemble, nous pouvons contribuer à une expérience de conférence plus propre et plus durable, reflétant les valeurs coopératives de soin et de respect de la communauté et de l'environnement.

Acceptation du code de conduite

En acceptant de participer à la conférence mondiale des coopératives de l'ACI, vous reconnaissez et acceptez le code de conduite décrit ci-dessus. Votre participation signifie un engagement à respecter ces principes, en favorisant un environnement de respect, de collaboration et d'inclusion pour tous les participants. Nous sommes convaincus que chaque participant contribuera au succès de la conférence en adhérant à ces lignes de conduite et en veillant à ce que notre expérience collective soit positive, productive et conforme aux valeurs du mouvement coopératif.

Format des sessions

SESSION PLÉNIÈRE - ~55 minutes

Sur les **55 minutes**, les intervenants disposeront d'environ **7 à 8 minutes** chacun, tandis que le modérateur disposera de 8 minutes de temps de parole réparties de la manière suivante :

- 2 mins** Le modérateur définit le contexte
- 10-12 mins** Le modérateur pose une question thématique par paneliste qui répond en 2 minutes chacun
- 15-18 mins** Réflexion et développement des opinions par le modérateur et les panelistes
- 20 mins** Discussion interactive entre les panelistes et le modérateur
- 3-8 mins** Une question du public et conclusions du modérateur

SESSION PARALLÈLE - ~80 minutes

Sur les **90 minutes**, les intervenants disposeront d'environ 13 min chacun, tandis que le modérateur disposera de **15 minutes** réparties de la manière suivante :

- 5 mins** Le modérateur définit le contexte
- 40 mins** Les intervenants présentent leurs cas et leurs expériences. Chaque intervenant aura 7 minutes pour faire sa présentation
- 20 mins** Interaction entre les intervenants et le modérateur
- 15 mins** Questions de la salle
- 10 mins** Conclusions du modérateur



**CONFÉRENCE MONDIALE
DES COOPÉRATIVES DE L'ACI**
LES COOPÉRATIVES CONSTRUISSENT
LA PROSPÉRITÉ POUR TOUS
Du 25 au 30 novembre 2024 | Bharat Mandapam, New Delhi (Inde)



**Année internationale
des coopératives**
Les coopératives construisent
un monde meilleur



DESCRIPTION DES SESSIONS DE LA CONFÉRENCE MONDIALE DE L'ACI

Les coopératives construisent la prospérité pour tous

Ce document contient des descriptions des principaux sujets qui seront abordés lors de la conférence mondiale des coopératives 2024 de l'ACI et vise à soulever parmi les participants des questions et des idées essentielles pour des actions transformatrices qui pourraient aider le mouvement coopératif à ouvrir la voie à un avenir durable pour tous avec

Paix, Progrès et Prospérité.

Les entreprises coopératives, fondées sur les valeurs et les principes qui défendent la démocratie, l'ouverture et le souci des autres, sont particulièrement bien placées pour contribuer à la prospérité de nos communautés, de notre société et de la planète.

En accord avec l'engagement de la communauté internationale à accélérer les progrès sur les Objectifs mondiaux contenus dans l'Agenda 2030 des Nations unies pour le développement durable, le mouvement coopératif, une communauté mondiale à part entière, est et peut continuer à être la force motrice de la construction d'économies inclusives, de la promotion de la cohésion sociale et de la gestion de l'environnement.

En d'autres termes, une force pour construire un monde meilleur.

Cette affirmation est parfaitement exprimée dans le thème de l'Année internationale des coopératives 2025 (AIC2025), que l'assemblée générale des Nations unies a proclamé le 19 juin 2024 par sa résolution A_RES_78_289. Bien qu'il s'agisse d'une reconnaissance mondiale de l'entreprise coopérative, l'AIC2025 rappelle aux coopératives leur importante responsabilité de répondre par des solutions aux événements complexes et difficiles auxquels nous assistons aujourd'hui dans le monde. Comme le souligne le Pacte pour l'avenir des Nations unies récemment adopté,

« Nous assistons à une période de profonde transformation mondiale marquée par des inégalités croissantes, une dégradation de l'environnement et des crises économiques persistantes. Pourtant, cette période offre également une opportunité historique de renouveler nos efforts vers un avenir plus inclusif, plus juste et plus durable ».

La conférence mondiale des coopératives 2024 de l'ACI vise à rassembler diverses parties prenantes des coopératives. Il s'agit notamment de coopérateurs et d'entrepreneurs, de dirigeants et de décideurs politiques favorables, entre autres, qui exploreront quatre grands thèmes ou piliers de la conférence et développeront une compréhension mutuelle de leurs aspirations et leurs besoins communs pour unir, développer et promouvoir les coopératives dans le cadre du développement durable.

Politique habilitante et écosystèmes entrepreneuriaux

Nourrir un leadership déterminé

Réaffirmer l'identité coopérative

Façonner un avenir coopératif

Les discussions autour de chaque thème devraient positionner et promouvoir les coopératives dans la construction d'une économie inclusive qui donne la priorité au bien-être de tous les individus tout en protégeant la planète. La conférence vise également à déterminer l'impact des coopératives en tant que catalyseur de la prospérité durable dans le monde d'aujourd'hui, ainsi qu'à présenter le potentiel de croissance de la part du mouvement coopératif dans l'économie mondiale, notamment dans la réalisation des objectifs mondiaux, et ainsi,

« Façonner un avenir coopératif ».



**CONFÉRENCE MONDIALE
DES COOPÉRATIVES DE L'ACI**
LES COOPÉRATIVES CONSTRUISSENT
LA PROSPÉRITÉ POUR TOUS
Du 25 au 30 novembre 2024 Bharat Mandapam, New Delhi (Inde)



**Année internationale
des coopératives**
2025
Les coopératives construisent
un monde meilleur



Avant-propos du président de l'ACI

C'est avec une immense fierté et un immense espoir que je vous accueille au lancement de l'Année internationale des coopératives des Nations unies qui se tiendra lors de la conférence mondiale des coopératives 2024 de l'ACI à New Delhi, en Inde.

Cette initiative célèbre l'impact remarquable des coopératives sur les communautés du monde entier et souligne le rôle vital qu'elles jouent pour relever les défis urgents de notre époque. Les coopératives sont plus que de simples entreprises; elles témoignent du pouvoir de l'action collective. Ancrées dans les valeurs de solidarité, de démocratie et de responsabilité sociale, les coopératives permettent aux individus de prendre en main leur destin économique tout en favorisant le développement durable. L'Année internationale des coopératives est l'occasion de mettre en lumière le potentiel de transformation de ces organisations en démontrant comment elles peuvent conduire un changement social et économique.

Dans un monde confronté à des défis sans précédent – changement climatique, inégalités et instabilité économique – les coopératives proposent des solutions innovantes qui privilégient les personnes au détriment du profit. Elles ont une capacité unique à combler les lacunes en matière d'accès aux ressources, en fournissant des services essentiels à ceux qui sont souvent

marginalisés. En mettant l'accent sur l'engagement communautaire et les pratiques éthiques, les coopératives créent non seulement des emplois et stimulent les économies locales mais contribuent également à la cohésion sociale et à la résilience. Tout au long de cette année, nous mettrons en lumière les histoires de coopératives qui ont fait la différence, en mettant en valeur leurs contributions aux objectifs de développement durable (ODD) et leur rôle dans la construction d'un monde plus juste et plus équitable. Des coopératives agricoles qui autonomisent les agriculteurs aux coopératives urbaines qui fournissent des logements abordables, ces histoires reflètent les diverses manières dont les coopératives élèvent les communautés et favorisent une croissance inclusive.

En outre, l'Année internationale des coopératives est un appel à l'action pour que les décideurs politiques, les entreprises et les particuliers reconnaissent et soutiennent le modèle coopératif et son identité unique. Nous devons défendre des politiques qui permettent le développement des coopératives et créent un environnement où elles peuvent prospérer. Cela comprend la promotion de l'accès au financement, la promotion de l'éducation sur les principes coopératifs et l'encouragement de la collaboration entre les coopératives et d'autres secteurs.

Alors que nous nous lançons dans ce voyage, réfléchissons également à la riche histoire du

mouvement coopératif. C'est une histoire remplie d'innovation, de résilience et de la conviction inébranlable qu'ensemble, nous pouvons accomplir davantage. Les fondateurs du mouvement coopératif ont imaginé un monde où les individus pourraient travailler en collaboration pour améliorer leur situation et aujourd'hui, nous poursuivons cette vision.

Cette année, j'encourage chacun et chacune d'entre vous à s'engager auprès de vos coopératives locales, à en apprendre davantage sur leur impact et à partager leurs histoires. Ensemble, nous pouvons amplifier le message de coopération et de solidarité, en inspirant d'autres à rejoindre ce mouvement.

En conclusion, je voudrais exprimer ma sincère gratitude à tous les coopérateurs du monde entier. Votre dévouement, votre passion et votre travail acharné font du mouvement coopératif une puissante force pour le bien. Célébrons cette Année internationale des coopératives non seulement comme un moment dans le temps mais aussi comme un catalyseur pour un monde plus coopératif, durable et équitable.

Merci pour votre engagement envers l'idéal coopératif. Ensemble, continuons à nourrir l'esprit de coopération et à construire un avenir meilleur, une prospérité partagée et un monde meilleur pour tous !

Dr. Ariel Guarco
Président de l'ACI



Message du président de l'ACI Asie-Pacifique

Namaste, chers coopérateurs, chères coopératrices !

Au nom de l'Alliance coopérative internationale Asie-Pacifique (ACI-AP), j'ai le grand plaisir de souhaiter chaleureusement la bienvenue à tous les participants de la conférence mondiale des coopératives de l'ACI, où nous lançons l'Année internationale des coopératives 2025 des Nations unies (UN-AIC2025). C'est un honneur de vous accueillir dans la région dynamique et diversifiée de l'Asie-Pacifique, et en Inde, un pays doté d'une riche histoire de valeurs coopératives et d'un mouvement coopératif en pleine croissance.

La région Asie-Pacifique abrite certaines des coopératives les plus grandes et les plus dynamiques au monde, avec des centaines de millions de

coopérateurs dans la région, qui, par le biais de leurs coopératives, couvrent un large éventail de secteurs, de l'agriculture à la finance, en passant par la pêche, la foresterie, la santé, le logement, la vente au détail et bien plus encore. L'ACI-AP défend la croissance et la résilience des coopératives dans plus de 30 pays de la région. Ses

initiatives se concentrent sur l'élargissement du nombre de membres, la défense de la gouvernance démocratique, la promotion de la durabilité et l'autonomisation des

jeunes et des femmes pour qu'ils assument des rôles de leadership. En facilitant les liens et en plaidant en faveur de cadres juridiques et politiques favorables, l'ACI-AP a, au cours des six dernières décennies et demie, essayé de renforcer les coopératives en tant que catalyseurs de la croissance économique inclusive, de la responsabilité environnementale et de l'équité sociale. Je suis fier de dire que l'Inde a joué un rôle central dans cette histoire de l'ICA dans la région.

En 2021, la création du ministère de la Coopération de l'Union de l'Inde a renforcé l'importance des coopératives pour notre pays. Avec sa vision « Sahkar se Samridhi » (Prospérité par la coopération), nos dirigeants et coopérateurs ont conçu un soutien administratif et politique pour renforcer davantage le mouvement coopératif et, par ce biais, lutter contre la pauvreté, créer des emplois et favoriser le progrès social. Nous adressons nos sincères remerciements au ministère pour son soutien et sa présence à la conférence. Cette vision des coopératives en tant que forces transformatrices pour la prospérité résonne à l'échelle mondiale, comme elle l'a fait dans le pays lorsque l'Union nationale des coopératives de l'Inde (NCUI) a lancé l'appel clair à la paix, au progrès et à la prospérité lors de sa création et a continué à nourrir ce qui est devenu l'un des plus grands mouvements coopératifs nationaux au monde.

L'Inde est depuis longtemps une championne des principes coopératifs, à travers la vie et la pratique de ses pionniers, de son législateur ainsi que de son pouvoir judiciaire qui, par ses lois, ses politiques et ses jugements, ont réaffirmé notre identité coopérative ainsi que la position de l'ACI en tant que gardienne des principes coopératifs. Je suis sûr que l'Inde continuera à donner l'exemple au monde en tant que nation dotée d'une économie et d'une société coopératives dynamiques.

Les discussions de la conférence mondiale seront guidées par les quatre principaux piliers de la conférence qui visent à inspirer de nouvelles perspectives et des actions collaboratives qui renforcent le mouvement coopératif, en particulier pendant l'UN-AIC2025. Et, chers amis, je vous encourage à profiter de cette occasion pour échanger des idées, créer des réseaux et explorer de nouvelles façons de renforcer notre mouvement coopératif mondial. Que vous visitiez l'Inde pour la première fois ou que vous reveniez pour renouer avec de vieux amis, j'espère que votre séjour sera enrichissant, tant sur le plan professionnel que personnel. Nous sommes impatients de dialoguer avec vous tout au long de la conférence et de profiter des opportunités passionnantes qui s'offrent à nos communautés coopératives. Au nom de l'ACI Asie-Pacifique, je vous souhaite un séjour réussi et agréable en Inde !

Dr Chandrapal Singh Yadav
Président, ACI Asie-Pacifique



**CONFÉRENCE MONDIALE
DES COOPÉRATIVES DE L'ACI**
LES COOPÉRATIVES CONSTRUISENT
LA PROSPÉRITÉ POUR TOUS
Du 25 au 30 novembre 2024 | Bharat Mandapam, New Delhi (Inde)



**Année internationale
des coopératives**
2025
Les coopératives construisent
un monde meilleur



Message du président de l'IFFCO et de la NCUI

Namaste, mes frères et sœurs

C'est avec un grand plaisir et une immense fierté que je vous souhaite la bienvenue en Inde pour la conférence mondiale des coopératives de l'ACI au nom des millions d'agriculteurs membres de notre pays. Je peux vous assurer que c'est la générosité et la grandeur d'âme des agriculteurs indiens qui nous ont permis d'accueillir la conférence 2024 de l'ACI et le lancement de l'Année internationale des coopératives des Nations unies.



En tant que président de la National Cooperative Union of India (NCUI) et de l'Indian Farmers Fertiliser Cooperative Limited (IFFCO), je suis honoré d'être témoin des préparatifs et de l'engagement de nos coopérateurs pour faire un succès de ce rassemblement de coopérateurs du monde entier !

Je voudrais tout d'abord exprimer ma profonde gratitude à chacun

d'entre vous pour avoir choisi l'Inde comme lieu de cette prestigieuse conférence. L'Inde, qui est profondément enracinée dans le mouvement coopératif et qui est membre fondateur de l'ACI, constitue un cadre idéal pour nos discussions et nos célébrations à la veille de l'Année internationale. Cette conférence offre une occasion unique et opportune de réfléchir au rôle essentiel que jouent les coopératives dans la construction d'un monde plus inclusif, plus équitable et plus durable.

Il s'agit en effet d'un événement capital, non seulement pour le mouvement coopératif en Inde, mais aussi pour les coopérateurs du monde entier, car après les années de pandémie, nous nous sommes désormais pleinement réunis au-delà des frontières, pour échanger des idées, partager des expériences et explorer de nouvelles façons de faire progresser le modèle coopératif.

Nous devons nous rappeler que l'esprit coopératif transcende les frontières nationales, culturelles et géographiques et que notre vision commune de prospérité partagée, d'équité sociale et de développement durable est ce qui nous unit et motive notre action collective.

En Inde, les coopératives ont longtemps été un catalyseur de changement social, donnant du pouvoir à des millions de personnes, en particulier dans les communautés rurales et mal desservies. Nous avons vu de nos propres yeux comment les coopératives peuvent élever les individus, fournir des moyens de subsistance et bâtir des communautés plus fortes. Cet esprit de coopération et de solidarité est quelque chose qui, je crois, peut et doit s'étendre au-delà des frontières.

Alors que nous nous lançons ensemble dans ce voyage passionnant, saisissons cette occasion pour renouveler notre engagement envers les valeurs coopératives, pour œuvrer en faveur d'une prospérité partagée et pour renforcer notre mouvement coopératif mondial pour les générations futures.

Je vous souhaite à tous une conférence productive et inspirante et un séjour mémorable en Inde.

Cordialement,

Dileep Sanghani
Président IFFCO & NCUI



**CONFÉRENCE MONDIALE
DES COOPÉRATIVES DE L'ACI**
LES COOPÉRATIVES CONSTRUISSENT
LA PROSPÉRITÉ POUR TOUS
Du 25 au 30 novembre 2024 Bharat Mandapam, New Delhi (Inde)



**Année internationale
des coopératives**
Les coopératives construisent
un monde meilleur



Message du directeur général de l'IFFCO

C'est un honneur pour nous, à l'IFFCO, de vous accueillir à la conférence mondiale des coopératives de l'ACI, organisée pour la première fois en Inde, pays fier d'abriter l'un des mouvements coopératifs les plus importants et les plus dynamiques au monde. Le thème de la conférence de cette année résonne profondément avec notre engagement à l'IFFCO : bâtir une communauté prospère pour tous, résiliente, inclusive et durable.

Le paysage coopératif indien est sans égal en termes de profondeur et d'impact, avec plus de 290 millions de membres et 800 000 entreprises à travers le pays. Les coopératives en Inde touchent à tous les aspects de la vie, de l'agriculture et de la finance au logement, en passant par les produits laitiers et le développement rural. Environ 67 % des agriculteurs indiens sont liés à des coopératives, ce qui fait de ce modèle un pilier fondamental du tissu économique et social du pays.

L'IFFCO est fière de faire partie de cet héritage. Grâce à nos 36 000 membres coopératifs, nous soutenons plus de 50 millions d'agriculteurs à travers l'Inde, en leur fournissant des engrais, des ressources et des formations essentielles. Ce travail nous permet de contribuer à la croissance agricole et au développement rural de l'Inde de manière à favoriser la prospérité et la durabilité. Le rôle des coopératives a toujours été, au fond, de permettre aux gens de se rassembler, de mettre en commun leurs ressources et de résoudre des problèmes communs, un esprit qui fait de l'accueil de cette conférence un véritable privilège pour nous.

Les sessions, ateliers et tables rondes de ce programme offriront des perspectives précieuses sur les réussites et les stratégies coopératives du monde entier. Ensemble, nous explorerons des approches innovantes pour aborder certains des problèmes mondiaux les plus urgents d'aujourd'hui – le changement climatique, la sécurité alimentaire, l'équité économique et l'inclusion sociale – tout en restant fidèles aux valeurs de coopération et d'entraide qui nous unissent.

Cette conférence est plus qu'un rassemblement d'experts ; c'est une mission collective. Nous dialoguerons les uns avec les autres, échangerons des idées transformatrices et partagerons les meilleures pratiques, réaffirmant notre objectif commun de favoriser des communautés prospères. Que ces discussions nous inspirent et nous mettent au défi d'envisager de nouvelles voies pour faire progresser le mouvement coopératif sur la scène mondiale.

Alors que nous nous engageons dans ces importantes conversations, nous encourageons tous les participants à adopter l'esprit d'unité et de coopération qui a fait du modèle coopératif une force de changement si puissante. Ensemble, nous pouvons conduire ce mouvement vers de nouveaux sommets, contribuant à façonner un avenir plus juste et plus durable pour tous.

Alors, Namaste, et bienvenue en Inde et au début de discussions passionnantes sur la manière d'utiliser la vision commune, l'innovation et la collaboration des coopératives pour construire la prospérité pour tous.

Dr US Awasthi
Directeur général, IFFCO



**CONFÉRENCE MONDIALE
DES COOPÉRATIVES DE L'ACI**
LES COOPÉRATIVES CONSTRUISENT
LA PROSPÉRITÉ POUR TOUS
Du 25 au 30 novembre 2024 | Bharat Mandapam, New Delhi (Inde)



**Année internationale
des coopératives**
2025
Les coopératives construisent
un monde meilleur



Prospérité pour tous

Contexte de #ICANewdelhi2024

La justice sociale est essentielle pour parvenir à la justice économique et environnementale. Cela reste la raison d'être de la forme coopérative d'entreprise, ainsi que des mouvements qui nourrissent son caractère unique centré sur les personnes, axé sur un objectif et orienté vers la planète.

À travers ses divers programmes de développement, y compris l'Agenda 2030 de développement durable adopté par la résolution A/RES/70/1, la communauté internationale s'efforce de progresser vers la construction d'un monde inclusif, équitable et juste qui sert tout le monde et ne laisse personne de côté. Le monde a été témoin d'une accélération des crises, en particulier au cours de ces cinq dernières années, qui ont convaincu tout le monde que la promesse profonde de progrès et de paix pour la planète et ses habitants faite en 2015 est, et bien, presque impossible à réaliser d'ici 2030. En effet, dans le Pacte des Nations unies pour l'avenir, adopté par la résolution A/RES/79/1 le 22 septembre 2024, les dirigeants mondiaux ont reconnu que nous nous trouvons à un moment de transformation mondiale avec des risques catastrophiques et existentiels, et que l'échec à changer de cap condamnerait les peuples du monde à un état – un avenir – de crise et d'effondrement perpétuels. La

prospérité, en particulier pour les plus vulnérables, semble un rêve lointain.

Malgré les circonstances décourageantes, les aspirations mondiales à un monde meilleur restent ancrées dans l'espace nourricier de l'espoir et de l'humanité, le progrès et l'accessibilité de la science et de l'innovation étant considérés comme le choix évident pour un avenir qui appartient à tous, y compris à la planète que nous habitons. Parallèlement, le partenariat avec les parties prenantes a été reconnu comme le mécanisme clé pour concrétiser la promesse d'un avenir meilleur. Ce n'est donc pas une coïncidence si la forme coopérative d'entreprise, fondée sur les principes de mutualité, de solidarité et de responsabilité sociale, a été remise au premier plan par les dirigeants mondiaux avec la proclamation de 2025 comme l'Année internationale des coopératives.

L'ACI a choisi le thème de la conférence mondiale sur les coopératives de cette année, « Les coopératives créent la prospérité pour tous », inspiré par l'appel clair du mouvement coopératif indien à reconstruire le pays par le biais des coopératives lorsqu'il a obtenu son indépendance, et par les réalités prospères que nous observons dans diverses régions du monde où les gens ont construit des coopératives autour de leurs

besoins et de leurs aspirations communs, et de leurs préoccupations pour les communautés dans lesquelles ils vivent. La conférence mondiale présentera certaines de ces régions où la prospérité est venue grâce aux coopératives et continue d'être partagée entre les gens. Les coopératives de ces régions prospères ne se sont pas construites en un jour mais ont nécessité des efforts persistants, une innovation constante et une gestion participative des crises et, comme l'histoire de toutes les idées coopératives pionnières que nous connaissons, ces succès n'ont eu lieu qu'après plusieurs échecs que les coopérateurs ont surmontés sans compromettre leurs valeurs et leurs principes. Les piliers thématiques de la conférence – Environnement favorable ; Leadership déterminé ; Identité coopérative ; Façonner l'avenir – agissent comme un pont entre continuité et innovation et visent à refléter la nature du mouvement coopératif qui, tout en étant fortement enraciné dans l'histoire, peut être souple et s'adapter aux défis comme il le fait depuis plus de 200 ans. Cette conférence a été préparée pour faciliter un nouveau départ pour l'action coopérative entre les nations, les entreprises et les peuples afin d'œuvrer au développement durable et d'accélérer les progrès vers les Objectifs mondiaux.



**CONFÉRENCE MONDIALE
DES COOPÉRATIVES DE L'ACI**
LES COOPÉRATIVES CONSTRUISENT
LA PROSPÉRITÉ POUR TOUS
Du 25 au 30 novembre 2024 | Bharat Mandapam, New Delhi (Inde)



**Année internationale
des coopératives**
2025
Les coopératives construisent
un monde meilleur



Mieux construire

Contexte de #AIC2025

L'assemblée générale des Nations unies a proclamé 2025 Année internationale des coopératives (AIC2025) sur le thème « Les coopératives construisent un monde meilleur » par la résolution [A_RES_78_289](#) sous le parrainage principal du gouvernement de Mongolie soutenu par le gouvernement du Kenya. C'est un merveilleux cadeau des Nations unies de souligner le modèle économique centré sur l'humain des coopératives. Ce thème sert de rappel puissant de l'impact unique et durable des coopératives à l'échelle mondiale. Nous faisons ici référence à l'AIC2012. En mettant l'accent sur les valeurs centrées sur la communauté, les coopératives ont depuis longtemps démontré leur capacité à stimuler une croissance durable, à améliorer l'inclusion sociale et à favoriser la résilience économique. L'essence de ce thème est de mettre en avant le modèle coopératif comme une solution essentielle pour relever les défis mondiaux urgents d'aujourd'hui en soulignant qu'en temps de crise, la coopération est essentielle pour construire un avenir plus brillant, plus juste, plus équitable et durable, et par là même une prospérité pour tous, comme le prévoit le préambule de l'Agenda 2030 des Nations unies pour le développement durable.

L'AIC 2025 intervient à un moment où le monde est confronté à des défis sans précédent. Les effets persistants de la pandémie de la COVID-19, la montée des tensions géopolitiques, les conflits armés, l'aggravation des urgences climatiques et les inégalités croissantes ont gravement entravé les progrès vers les ODD. Selon un récent rapport du Secrétaire de l'ONU lors du Sommet pour l'avenir des Nations unies, seuls 17 % des objectifs des ODD sont actuellement sur la bonne voie et les progrès sur plus d'un tiers des objectifs ont stagné ou régressé. Cette trajectoire intenable exige une action urgente et collective.

La proclamation de l'AIC2025 témoigne du rôle essentiel des coopératives dans la promotion de l'inclusion sociale, la réduction des inégalités et la promotion du développement durable. Cette initiative, soutenue par l'ensemble du système des Nations unies, réaffirme l'engagement envers le mouvement coopératif, en s'engageant à travailler en étroite collaboration avec les coopératives du monde entier dans un sprint final vers la fin de l'ère des ODD 2030.

2025 est le point de départ des 5 dernières années pour mettre en œuvre plus en profondeur tous les ODD qui sont valables pour le mouvement coopératif. À la clôture de l'AIC2025, lors du 2e Sommet des Nations unies sur le développement social à Doha, au Qatar, en novembre 2025, l'ACI présentera au monde son plan d'engagement sur 5 ans, la Stratégie, 2026-2030.

Ensemble, nous avons le pouvoir de construire un monde meilleur, un monde qui valorise la coopération plutôt que la concurrence, l'inclusion plutôt que l'exclusion et la durabilité plutôt que le gain à court terme. Les principaux objectifs de l'AIC 2025 sont de sensibiliser le public – de promouvoir la croissance et le développement – de plaider en faveur de cadres de soutien – d'inspirer le leadership.

Les quatre piliers de la Conférence mondiale des coopératives de l'ACI

Note du directeur général de l'ACI sur les thèmes centraux

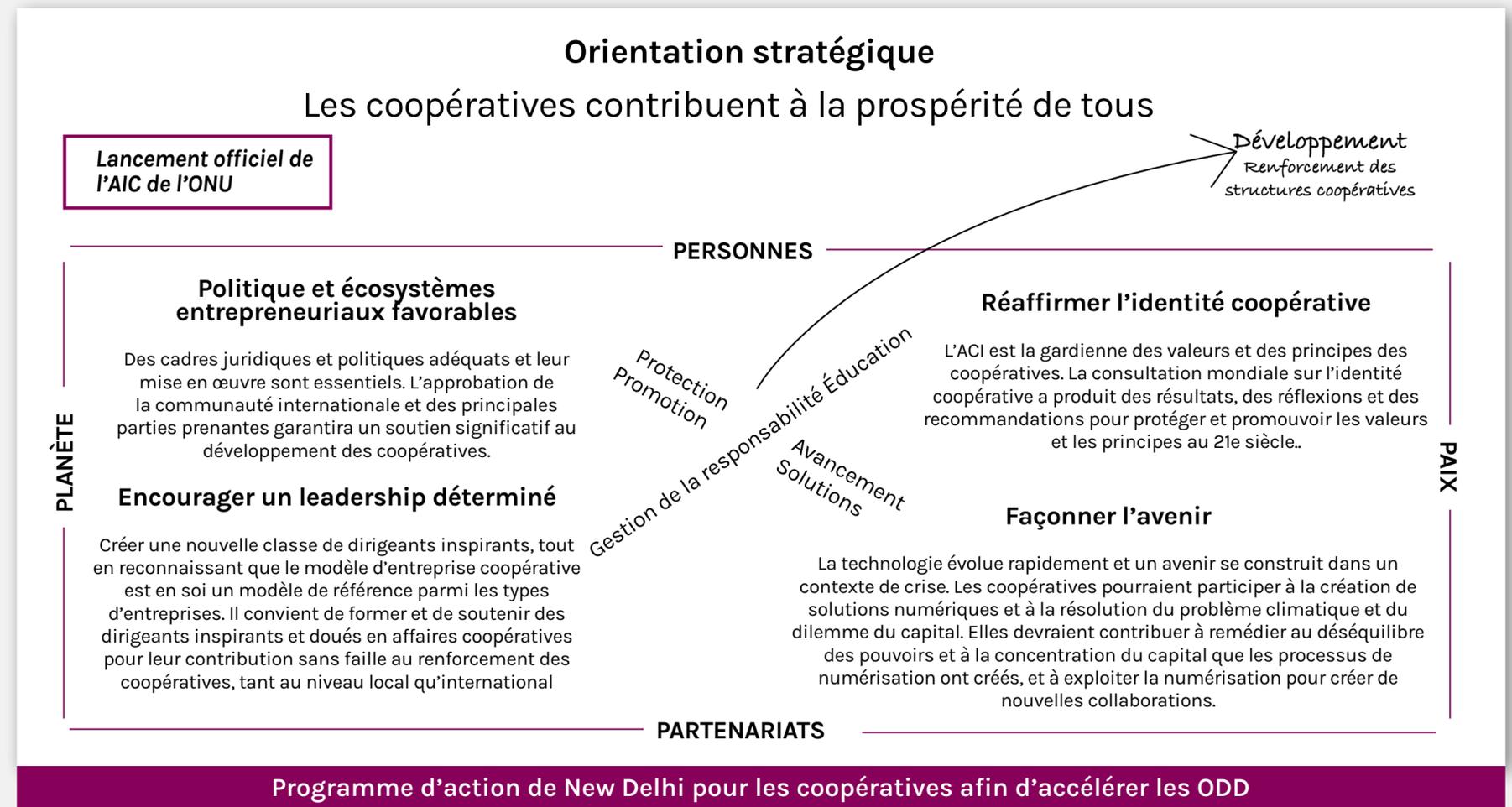
Lors de la conférence mondiale des coopératives 2024 de l'ACI, nous examinons comment les coopératives créent la prospérité pour tous et comment la communauté des parties prenantes, y compris l'ACI elle-même, peut soutenir, promouvoir et unir les coopératives pour apporter les solutions nécessaires et la solidarité requise pour construire un avenir plus durable pour tous.

Le thème s'inspire de la devise – paix, progrès et prospérité – qui est reprise par le mouvement coopératif qui accueillera la conférence cette année en Inde. Malgré la participation des coopérateurs indiens au congrès international inaugural des coopératives en 1895, cette conférence de 2024 sera la première fois dans l'histoire de l'ACI que la conférence mondiale se tiendra sur le sol indien. Avec 800 000 coopératives et plus de 220 millions de membres, l'Inde est le fier leader du mouvement coopératif mondial. Il a donné au pays une prospérité considérable au cours du siècle dernier.

Lors de cette conférence, nous cherchons ensemble comment accroître au mieux la part des coopératives dans l'économie mondiale. Quelles sont les voies stratégiques et tactiques à suivre pour permettre au mouvement de croître en nombre de personnes ainsi qu'en part du PIB mondial. Comment pouvons-nous également garantir que la qualité des coopératives – conformément à nos valeurs et principes – soit encore améliorée ? Dans trois jours, nous favoriserons

la coopération mondiale, en mettant en avant, entre autres, les régions coopératives prospères. Nous fournirons à tous la preuve que les coopératives, en tant qu'organisations centrées sur les personnes, guidées par un objectif et soucieuses de la planète, présentes dans presque tous les pays du monde, sont en effet les acteurs les plus importants qui peuvent contribuer à atteindre un développement

durable inclusif. Les discussions de cette conférence s'articuleront autour de quatre priorités d'égale importance ou piliers de la conférence, comme le montre l'image ci-dessous. Ces priorités guideront le plan d'action stratégique de l'ACI pour accélérer et mettre en œuvre l'agenda mondial du développement durable, et au-delà.



Les quatre piliers de la Conférence mondiale des coopératives de l'ACI

Politique habilitante et écosystèmes entrepreneuriaux

La première priorité est de construire des politiques et des écosystèmes entrepreneuriaux favorables et de faciliter la création d'espaces permettant aux coopératives de prospérer aux niveaux local, national et international ; de veiller à ce que la législation et les environnements commerciaux favorisent et fassent progresser les coopératives et ne les entravent pas, notamment en raison de leurs caractéristiques uniques. La session mettra en évidence la différence que les coopératives peuvent faire, notamment pour résoudre les problèmes économiques, sociaux et environnementaux lorsque les écosystèmes dans lesquels elles travaillent sont adéquats et respectent leur identité.

Nourrir un leadership déterminé

La deuxième priorité est de favoriser un leadership déterminé. Cela concerne les personnes, c'est-à-dire les coopérateurs actuels et les coopérateurs en devenir, ainsi que les institutions et les entreprises dont les coopératives sont les cheffes de file à part entière. Comment pouvons-nous créer des méthodes et des structures pour une solidarité transgénérationnelle ? Et veiller à ce que de nouveaux dirigeants, en particulier des femmes, soient en mesure non seulement de prendre la relève du mouvement mais aussi de le faire progresser vers un niveau d'inspiration supérieur. C'est quelque chose que toutes les coopératives font naturellement – pour exploiter le potentiel de leurs membres et les orienter vers un avenir juste, équitable et résilient. À cette fin, nous entendrons comment les coopératives peuvent et soutiennent les jeunes, les femmes, les minorités et les personnes à haut potentiel qui sont en effet les leaders d'aujourd'hui et de demain, au sein et en dehors du mouvement, pour préserver et également pérenniser la coopération. Comment pouvons-nous attirer ces leaders, les retenir et leur permettre de se développer ? Nous examinerons également l'entreprise coopérative en tant que leader du monde des affaires et les actions sur le terrain qui contribuent à faire de ce monde un monde meilleur.

Alors que le monde évolue vers l'étape de l'après-mondialisation, allons-nous, en tant que mouvement, rester pertinents, prospérer et construire une mondialisation authentique à partir de la base ou serons-nous contraints de disparaître comme de petites îles dans un espace civique en rétrécissement ?

Réaffirmer l'identité coopérative

Le troisième pilier de notre conférence est de réaffirmer notre identité coopérative. Le 33e congrès mondial des coopératives en 2021, en République de Corée, a lancé une consultation mondiale sur l'approfondissement de l'identité coopérative. Au travers d'une plénière dédiée et de quatre sessions parallèles, la conférence examinera ce qui est ressorti des consultations, les opportunités qui s'offrent à nous pour sauvegarder notre héritage coopératif commun et pour célébrer les diverses pratiques de coopération qui sont unifiées sous l'égide commune de valeurs et de principes. Le lancement mondial de la célébration de l'Année internationale des coopératives des Nations unies est une excellente occasion de veiller à ce que la Déclaration sur l'identité coopérative, qui définit et défend également les coopératives, soit adaptée pour aujourd'hui et pour l'avenir et constitue un appel global à l'action. Cette Déclaration sur l'identité coopérative devra être protégée, elle devra être une réalité vivante et elle devra être bien communiquée. Nous devons notamment défendre et marquer le terrain coopératif avec notre propre label unique !

Notre mouvement semble être à la croisée des chemins. Allons-nous rester silencieux et observer certaines entités qui veulent se faire passer pour des entreprises socialement responsables et soucieuses de la société ? Ou allons-nous défendre notre cause ?

Les quatre piliers de la Conférence mondiale des coopératives de l'ACI

Façonner un avenir coopératif

Enfin, à la veille de l'AIC2025 des Nations unies, nous parlerons de la construction d'un avenir coopératif ! Dans le cadre de ce pilier, la conférence partagera des expériences sur la manière dont une économie numérique peut fournir des solutions de plateforme décentralisées, distribuées et, si possible, également décarbonées, détenues par des coopératives. Comment les coopératives construisent-elles leur propre économie des données ? Comment les coopératives surveillent-elles, mesurent-elles et communiquent-elles leur impact ? C'est la grande question générale de ce quatrième thème, comprendre les besoins locaux et y répondre avec des solutions innovantes grâce à l'utilisation de l'intelligence artificielle, par exemple, qui soient inclusives et accessibles à tous. Les discussions sur ce pilier explorent la manière dont les coopératives non seulement sortent les gens de la pauvreté, mais fournissent également aux membres et aux communautés des solutions concrètes basées sur le marché pour une prospérité partagée et durable. Et aussi comment ces solutions mondiales peuvent créer une valeur supplémentaire en collaboration avec les organismes et fédérations Apex, tous membres de l'ACI, et exploitées par leur intermédiaire.

Et c'est cette prospérité partagée qui sera au cœur de la conférence et du lancement mondial de l'Année internationale des coopératives 2025 des Nations unies !

Pouvons-nous regrouper nos forces de manière intelligente, en utilisant la finance, la technologie et l'espace qui les sépare à notre avantage, et garantir que non seulement nous sommes capables de résister à la concentration toujours croissante du marché entre les mains d'une petite élite, mais que nous sommes également capables de briser ces murs de pouvoir et de laisser notre part augmenter dans l'économie mondiale ?

Au nom de l'Alliance coopérative internationale, de ses régions, ses secteurs, ses comités thématiques et ses groupes de travail, nous vous souhaitons la bienvenue à New Delhi, où vous prendrez part à ces conversations, à la recherche de réponses et à la mise en œuvre de ces priorités, tout en façonnant ensemble une coopérative.

Jeroen Douglas
Directeur général de l'ACI

« Le lancement mondial de la célébration de l'Année internationale des coopératives des Nations unies est une excellente occasion de veiller à ce que la Déclaration sur l'identité coopérative soit adaptée pour aujourd'hui et pour l'avenir »

Thème I: Politiques habilitantes et écosystèmes entrepreneuriaux

Hagen Henry et Nazik Beishenaly

Des cadres juridiques et politiques adéquats et leur mise en œuvre sont essentiels. L'approbation de la communauté internationale et des principales parties prenantes garantira un soutien significatif au développement des coopératives

Description

L'écosystème entrepreneurial (EE) des coopératives offre un cadre global pour comprendre les défis des coopératives et concevoir des politiques adaptées pour soutenir leur développement. Ce cadre permet d'identifier les principaux domaines de l'écosystème tels que la finance, les ressources humaines, l'éducation, la politique, le droit et les partenariats, et facilite une approche holistique pour déterminer quand et comment intervenir, ainsi que pour surveiller l'efficacité des politiques au fil du temps. Bien que chaque pays et secteur puisse avoir un écosystème unique, cette approche permet d'identifier les similitudes et les différences entre les régions et les secteurs, de suivre l'évolution des piliers essentiels pour les entrepreneurs au fil du temps et d'évaluer les impacts positifs et négatifs des politiques publiques sur l'entrepreneuriat. Bien que le cadre soit depuis longtemps un outil politique pour le développement des entreprises, son application aux entreprises coopératives est une évolution plus récente. En 2023, le rapport du Secrétaire général de l'ONU sur les coopératives dans le développement social préconise une [approche de l'écosystème entrepreneurial](#) pour identifier les éléments qui favorisent un environnement favorable aux coopératives, sur la base d'une étude de 2021 du Département des affaires économiques et sociales de

l'ONU. Vous trouverez ci-dessous un cadre d'écosystème entrepreneurial coopératif développé par [Beishenaly & Dufays \(2023\)](#) à travers leurs recherches sur les coopératives agricoles au Kirghizistan qui ont contribué à l'étude de l'UNDESA.

Parmi les innombrables facteurs qui composent ces écosystèmes, les politiques publiques et les lois se distinguent. En effet, au-delà de leur fonction immédiate de promotion et de régulation des coopératives, elles veillent également à ce que les acteurs prennent en compte des objectifs communs. L'objectif commun primordial est la paix positive par le développement durable.

Politique et droit comme partie d'un écosystème entrepreneurial adéquat

Parmi d'autres, les membres du COPAC, le comité pour la promotion et le progrès des coopératives, ont contribué à constituer plusieurs sources de droit international public qui convergent vers l'exigence que les politiques et les lois coopératives reflètent l'identité coopérative telle que définie dans la Déclaration de l'ACI de 1995 sur l'identité coopérative. Les rapports 2021 et 2023 du Secrétaire général de l'ONU sur « Les coopératives dans le développement social » insistent sur la nécessité de

faire de cet « acquis » une réalité et que cette réalité soit alignée sur le principe juridique du développement durable.

Que reste-t-il à faire ? Les actions interdépendantes suivantes pourraient favoriser cette réalité :

- (i) reconnaître la pertinence du lien entre politique et droit. En faisant du droit coopératif la première mesure politique, la recommandation n°193 de l'OIT sur la promotion des coopératives de 2002 (R. 193 de l'OIT) clarifie le lien souvent ignoré entre politique et droit sans connoter « politique » et « droit » avec les spécificités d'une culture particulière ;
- (ii) reconnaître l'importance de la mise en œuvre du droit. Une loi non mise en œuvre n'est pas une loi. En outre, alors que les lois sur les coopératives traduisent de plus en plus les principes coopératifs, d'autres lois qui ont un impact sur l'organisation des coopératives ne tiennent pas compte de l'identité coopérative. Cela viole le principe d'égalité de traitement. En outre, ce principe est souvent interprété comme signifiant offrir les conditions offertes aux entreprises centrées sur le capital. Enfin, la prise en compte d'autres types de droit que le droit national pourrait accroître l'efficacité du droit et contribuer à créer une justice sociale, tout en aidant à contrer la

CONTINUER >

I. Politiques habilitantes et écosystèmes entrepreneuriaux (continuer)

réglementation croissante par les algorithmes ;

iii) « promouvoir l'éducation et la formation aux principes et pratiques coopératifs, à tous les niveaux appropriés des systèmes nationaux d'éducation et de formation, et dans la société en général » (OIT R. 193, par. 8.(1)(f)) ;

(iv) protéger l'avantage concurrentiel des coopératives par rapport aux acteurs de l'économie sociale et/ou solidaire tout en tenant compte des obligations de tous les types d'entreprises en ce qui concerne les intérêts sociaux et sociétaux. L'avantage concurrentiel des entreprises coopératives réside dans leur caractéristique structurelle de participation démocratique des membres. Elle imprègne tous les éléments de l'identité coopérative et permet de régénérer l'aspect social de l'objectif des coopératives. Cela, à son tour, contribue à créer la justice sociale, aspect central du développement durable. Toutefois, là où la levée des obstacles à l'utilisation des technologies modernes peut aider, la réalisation de la participation démocratique des membres reste un défi, en particulier dans les structures coopératives complexes qui mélangent intérêts privés et publics, dans les coopératives qui mélangent approches non commerciales et commerciales, dans les coopératives qui fusionnent producteurs, distributeurs et consommateurs, dans les coopératives qui s'intègrent organisationnellement dans les chaînes de valeur mondiales et dans les coopératives qui se désorganisent et s'intègrent dans des réseaux d'acteurs ;

(v) reconnaître les dividendes de la paix générés par la justice sociale des coopératives. La justice sociale n'est pas propre à chacun, mais la justice sociale est tissée de justices sociales. La justice est la voie vers une paix positive. Les documents fondateurs de nombreuses organisations internationales et régionales les engagent à promouvoir la paix.

Qui devrait agir

Sans exclure les autres, l'ACI et les membres du comité des Nations unies pour la promotion et le progrès des coopératives, conjointement et solidairement.

Questions indicatives

- Quelles politiques et programmes de soutien les gouvernements et les coopératives, ainsi que leurs partenaires, pourraient-ils mettre en œuvre dans différents domaines de l'EE : finances, ressources humaines, éducation, politique et droit, et partenariats ?
- Quels types de systèmes d'analyse pourraient contribuer au suivi et à l'apprentissage des progrès dans différents domaines de l'EE coopérative ?
- Quelles plateformes de partenariat pourraient être construites pour institutionnaliser les efforts déployés et coordonner les actions visant à faire progresser les différents éléments des écosystèmes ?
- Pouvez-vous partager des exemples de politiques qui ont particulièrement réussi à éliminer les obstacles et à encourager la croissance des coopératives ?
- Comment les coopératives peuvent-elles équilibrer le progrès technologique avec la nécessité d'un accès et d'une participation équitables entre les divers groupes de membres ?
- Quels sont les rôles des institutions internationales, des agences de développement et des acteurs du secteur privé dans le soutien de ces modèles de financement ?
- Quels partenariats sont-ils nécessaires pour aider les coopératives à accroître leur impact et à contribuer de manière plus significative à la construction d'une économie mondiale plus durable et équitable ?

CONTINUER >

I. Politiques habilitantes et écosystèmes entrepreneuriaux (continuer)

Discours en séance plénière

Initiatives du gouvernement indien visant à favoriser la prospérité grâce à la coopération

Dr Ashish Kumar Bhutani, secrétaire, ministère de la Coopération, Gouvernement indien

Discours liminaire

Politiques habilitantes et écosystèmes entrepreneuriaux : l'expérience de l'IFFCO

Dr. U.S. Awasthi, directeur général, Indian Farmers Fertilizer Cooperative (IFFCO)

PANELS DU PILIER

I.A: Politiques favorables et écosystèmes entrepreneuriaux : environnements propices au développement coopératif

Modérateur – Dr. Nazik Beishenaly, chercheur postdoctoral Marie Curie Sklodowska Actions, Hertie School

Panélistes

1. M. Giuseppe Guerini, représentant de CICOPA au conseil d'administration de l'ACI
2. M. Ali Aghamohammadi, membre du Conseil de discernement de l'intérêt supérieur du régime, République islamique d'Iran
3. Mme Amparo Merino Segovia, secrétaire d'état espagnole à l'économie sociale, Espagne
4. M. Wycliffe Oparanya, secrétaire de cabinet, ministère des Coopératives et du Développement des MPME, Kenya
5. Mme Lieve Jacobs, conseillère en entrepreneuriat coopératif, coopérative CERA, Belgique

I.B: Politiques habilitantes et écosystèmes entrepreneuriaux : soutien institutionnel au développement coopératif

Modérateur – Prof. Hagen Henry, président, Comité du droit coopératif de l'ACI

Panélistes

1. Mme Wenyan Yang, chef, Service de la perspective sociale sur le développement aux Nations unies ; présidente, Comité des Nations unies pour la promotion et le progrès des coopératives (COPAC)
2. Dr. Ashish Shah, directeur de la Division des programmes nationaux, Centre du commerce international
3. M. Manish Gupta, directeur de la stratégie et des coentreprises, Indian Farmers Fertilizer Cooperative
4. Mme Cécile Berranger, spécialiste des institutions et services ruraux, FAO
5. Dr. Simel Esim, Responsable, Unité d'économie coopérative, sociale et solidaire du BIT

Séances parallèles pour favoriser les politiques et les écosystèmes entrepreneuriaux

I.1: Positionnement des coopératives dans la politique mondiale Joseph Njuguna

Description

Les coopératives jouent un rôle essentiel dans l'économie mondiale. Les 300 plus grandes coopératives génèrent 2,4 billions de dollars par an et contribuent de manière significative au PIB de tous les pays. En Europe, les coopératives détiennent des parts de marché notables dans l'agriculture, la banque, la vente au détail, la santé et la foresterie. À l'échelle mondiale, elles représentent au moins 10 % de l'emploi total, avec environ 280 millions d'emplois, ce qui souligne leur importance économique et sociale. Compte tenu de leur impact, les coopératives participent activement aux discussions politiques mondiales, notamment au G20, au G7, à la COP et au Forum politique de haut niveau des Nations unies (HLPF) où elles militent en faveur de politiques économiques inclusives et de développement durable. Par l'intermédiaire des groupes de travail de l'ACI, les coopératives contribuent aux plateformes du G20 comme le B20 (Business 20) et le C20 (Civil 20), en proposant des recommandations politiques qui soutiennent la résilience coopérative, l'emploi et la croissance équitable. Ce plaidoyer a conduit à l'inclusion de recommandations axées sur les coopératives dans les documents d'orientation du G20. Leur participation aux événements de la COP souligne le rôle des coopératives dans l'action climatique, de la promotion d'une gestion durable des ressources au soutien des agriculteurs dans les initiatives d'adaptation et de résilience au changement climatique. Lors des forums de l'ONU, les coopératives sont reconnues comme essentielles au Programme de développement durable à l'horizon 2030, contribuant à faire progresser l'inclusion sociale, à réduire les inégalités et à stimuler la croissance économique. Les rapports du Secrétaire général de l'ONU et les résolutions de l'Assemblée

générale des Nations unies soulignent les contributions des coopératives dans les dimensions sociales, économiques et environnementales, les positionnant comme des acteurs clés dans la réalisation des ODD.

L'élargissement de l'engagement des coopératives dans d'autres forums, tels que le Sommet social mondial et le Forum sur le financement du développement, renforcerait leur influence sur les politiques mondiales et soutiendrait un environnement propice à leur croissance et à leur développement continu.

Questions indicatives

■ Étant donné l'importance accordée par les coopératives à l'équité sociale et à la durabilité, quelles sont les principales leçons que vous avez tirées de votre engagement auprès des décideurs politiques du G20 et du G7 sur ces questions ? Existe-t-il des exemples récents de principes coopératifs influençant les recommandations politiques ?

■ Comment pouvons-nous intégrer davantage les modèles coopératifs dans l'agenda du G20 pour soutenir la croissance inclusive et la résilience économique, en particulier à la lumière des incertitudes économiques mondiales actuelles ?

■ Quel rôle voyez-vous pour les coopératives dans les prochains événements de la COP ? Comment les coopératives peuvent-elles plaider en faveur d'un soutien politique plus fort pour faire évoluer les solutions climatiques menées par les communautés ?

■ Au-delà des forums du G20, du G7, de la COP et de l'ONU, dans quels autres espaces politiques mondiaux les

coopératives devraient-elles s'engager ? Quelles mesures les coopératives peuvent-elles prendre pour faire entendre leurs priorités dans ces forums ?

■ Quelles recommandations feriez-vous aux décideurs politiques pour créer un environnement réglementaire plus favorable à la croissance et à l'impact des coopératives à l'échelle mondiale ?

■ À l'avenir, comment les coopératives peuvent-elles mieux se positionner pour influencer les politiques et défendre une économie inclusive et centrée sur l'humain dans les discussions mondiales ?

Session

Modérateur --: Dr Robby Tulus, point focal de l'ACI pendant la présidence indonésienne du G20 en 2022

Panélistes

1. M. Attilio Dadda, membre du conseil d'administration de l'ACI et membre du conseil d'administration de l'Alliance coopérative italienne
2. Mme Savitri Singh, directrice générale adjointe de l'Union nationale des coopératives de l'Inde
3. M. Osamu Nakano, secrétaire général de l'Union des coopératives de travailleurs du Japon, Japon
4. Mme Fabíola Nader Motta, directrice générale de l'Organização das Cooperativas Brasileiras (OCB), Brésil
5. L'honorable Mme Jane Sithole, vice-ministre, ministre du Développement des petites entreprises, République d'Afrique du Sud

Séances parallèles pour favoriser les politiques et les écosystèmes entrepreneuriaux

I.2: Coopération interrégionale pour bâtir la prospérité pour tous Cecile Berranger et Danilo Salerno

Description

Lors du lancement de l'Année internationale des coopératives (AIC) 2025, l'ACI et la FAO prévoient une session avec les directeurs régionaux et le directeur général de l'ACI. Cette session se concentrera sur la discussion des dernières tendances, défis et opportunités dans les mouvements coopératifs régionaux et mondiaux dans les systèmes agroalimentaires. La discussion explorera comment les coopératives peuvent jouer un rôle essentiel dans la résolution des problèmes mondiaux, en particulier dans la réalisation des ODD, en soulignant le rôle des coopératives dans la production et la consommation ainsi que leur rôle dans l'accès au financement et à l'assurance en milieu rural. Les directeurs partageront leurs expériences, en soulignant les principales réalisations, les défis et les leçons tirées de leurs régions pour soutenir les solutions coopératives qui favorisent une transformation rurale durable. L'un des sujets centraux sera l'identification des lacunes dans la politique et la pratique coopératives, en mettant l'accent sur la manière dont ces lacunes peuvent être comblées par la collaboration, l'innovation et les partenariats. Les directeurs examineront également les opportunités qui découlent de ces défis, telles que l'amélioration de la gouvernance coopérative, l'élargissement de l'accès aux ressources financières et la promotion de l'éducation et du développement des capacités dans les réseaux coopératifs.

La session vise à favoriser le dialogue sur la manière dont le mouvement coopératif peut continuer à croître

et à renforcer son rôle dans le développement mondial et régional, donnant le ton aux activités et aux objectifs de l'AIC 2025.

Questions indicatives

En réfléchissant aux régions et au contexte, quels sont les défis les plus urgents auxquels sont actuellement confrontées les coopératives du secteur agroalimentaire ? Comment ces défis ont-ils évolué au cours de la dernière décennie et quelles sont les nouvelles tendances émergentes ?

La gouvernance coopérative est souvent citée comme un défi, en particulier pour les organisations à grande échelle. Comment les coopératives peuvent-elles améliorer leur gouvernance pour renforcer la transparence, la responsabilité et la participation des membres ? Existe-t-il des modèles ou des outils innovants qui ont été efficaces pour améliorer les structures de gouvernance ?

Quelles sont les principales lacunes politiques qui limitent actuellement l'impact des coopératives dans le système agroalimentaire ? Comment les gouvernements et les organisations internationales peuvent-ils combler ces lacunes ?

Session

Modératrice – Mme Cécile Berranger, spécialiste des institutions et services ruraux, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Panélistes

1. Dr Sifa Chiyoge, directrice régionale, ACI Afrique
2. M. Danilo Salerno, directeur régional, Coopératives des Amériques
3. M. Balasubramanian Iyer, directeur régional, ACI Asie et Pacifique
4. Mme Agnes Mathis, directrice régionale, Coopératives Europe

Messages vidéo

1. Nomathemba Mhlanga, FAO
2. Viktorya Ayvazyan, FAO
3. Dr. Luiz Beduschi, FAO

Intervenants spéciaux

1. Dr Sara Vicari, experte internationale sur les institutions rurales et la politique des coopératives pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord
2. Jeroen Douglas, directeur général de l'ACI

Séances parallèles pour favoriser les politiques et les écosystèmes entrepreneuriaux

I.3: Transition de l'économie informelle vers l'économie formelle Tara Sinha and Neha Abraham; Simel Esim

Description

Cette séance met l'accent sur les coopératives de travailleurs qui sont passés de l'économie informelle à l'économie formelle. Tant qu'ils restent dans l'économie informelle, les travailleurs sont peu reconnus en tant que travailleurs. Ils manquent de voix et de visibilité. Les coopératives permettent de transformer ce qui est souvent des activités de survie marginales en un travail légalement protégé, pleinement intégré à l'économie traditionnelle. La formalisation en coopératives met en avant les besoins et les voix des travailleurs. Des questions telles que le travail de soins non rémunéré, le besoin de garde d'enfants et de sécurité sociale, et l'importance de l'éducation et de la sensibilisation deviennent visibles. L'éducation des membres est un élément crucial de cette transition. Les travailleurs de l'économie informelle, en particulier ceux issus de milieux économiquement plus faibles, manquent des connaissances et de la sensibilisation nécessaires pour diriger et gérer une organisation formelle. Il est nécessaire d'investir davantage dans la recherche/connaissance et l'éducation, le leadership, les technologies numériques accessibles, etc.

Le cheminement vers la formalisation donne aux membres des coopératives les moyens d'agir dans le monde formel de leurs métiers ou entreprises respectifs. L'autonomisation est encore plus remarquable dans le cas

des coopératives de travailleuses, qui restent invisibles malgré leur contribution importante dans plusieurs secteurs, notamment l'agriculture, les produits laitiers et la fabrication à domicile. En favorisant l'inclusion et la participation démocratique au niveau local, ces coopératives deviennent des modèles de travail collectif pour le bien commun dans les communautés locales et dans la société au sens large. Des politiques favorables aux travailleurs sont nécessaires pour faciliter cette transition. Il est nécessaire de permettre la création d'un plus grand nombre de coopératives de femmes par le biais de partenariats entre les gouvernements, le secteur privé, la société civile et d'autres coopératives.

Questions indicatives

- Quels sont les défis auxquels les travailleurs sont confrontés lors de leur transition d'organisations informelles vers des organisations formelles comme les coopératives ?
- Qu'est-ce qui a aidé à soutenir la transition/du gouvernement ? Le secteur privé ? Existe-t-il des exemples de bonnes pratiques ?
- Quels sont les facteurs qui ont permis des pratiques de gouvernance et de gestion plus inclusives dans ces coopératives ?

- Quels types de soutien supplémentaire aideraient votre coopérative à croître et à se développer ?

Session

Modératrice: Dr. Simel Esim, Responsable, Unité d'économie coopérative, sociale et solidaire du BIT

Panélistes

1. M. Olugbenga Ebenezer Komolafe, fondateur, Fédération des organisations de travailleurs informels du Nigéria (FIWON), Nigéria
2. M. Poonsap Tulaphan, responsable principal, HomeNet, Thaïlande
3. Mme Martha Elena Iglesias Escobar, Colombie
4. Mme Sangeeta Gamit, Coopérative des femmes agricultrices autochtones de Megha, Inde
5. M. Federico Parra, spécialiste, Économie sociale et solidaire, WIEGO, Colombie
6. Mme Natalia Zarza, UTEP, Argentina

Séances parallèles pour favoriser les politiques et les écosystèmes entrepreneuriaux

I.4: Rôle essentiel de l'État dans le développement coopératif Willy Tadjudje

Description

Les coopératives sont des entités privées, même si dans la plupart des pays elles contribuent à la réalisation de missions d'intérêt général qui relèvent de la compétence de l'État. À ce titre, elles ont besoin, au minimum, d'une reconnaissance de l'État pour agir légalement. Cette reconnaissance s'obtient au moment de l'enregistrement. À ce rôle de l'État, en aval et au niveau micro, s'ajoute une mission plus importante en amont et au niveau macro. Il s'agit d'élaborer un cadre juridique et réglementaire adapté. Le droit coopératif ne se limite pas à la loi et à la réglementation coopératives. Il faut considérer l'environnement juridique global, car les coopératives exercent des activités dans des secteurs variés (droit économique), sont soumises à une fiscalité spécifique (droit fiscal), emploient des personnes (droit du travail), etc.

Plus généralement, il appartient à l'État de prendre des mesures politiques et juridiques pour que les coopératives ne soient pas désavantagées par rapport aux autres formes juridiques d'entreprise sans pour autant leur accorder de faveurs. Plus spécifiquement, il s'agit de tenir compte de leurs spécificités pour leur appliquer des règles justes et équitables. Enfin, l'État est appelé à jouer un rôle de promotion, notamment en produisant des statistiques, en apportant un soutien à la formation, etc..

Questions indicatives

- L'État joue-t-il efficacement le rôle qui lui est dévolu dans le développement des coopératives, sachant que la plupart d'entre elles ont pris des engagements au titre de la recommandation 193 de l'OIT ?
- Dans certains pays, notamment en Afrique et en Asie, pourquoi les États semblent-ils exercer autant de contrôle sur le secteur coopératif, par rapport à d'autres formes d'entreprises ?
- Comment l'État peut-il soutenir le secteur coopératif sans menacer son autonomie et son indépendance (attribution de subventions et d'aides, notamment aux coopératives actives dans des activités d'intérêt général) ?
- Que pensez-vous de certaines mesures prises par les États pour promouvoir les coopératives, notamment l'attribution de quotas sur les marchés publics, l'inclusion prioritaire des coopératives dans les politiques d'insertion professionnelle, le développement rural, la promotion des femmes et des jeunes, etc. ?

Session

Modératrice – Mme Wenyan Yang, cheffe du Département des affaires économiques et sociales des Nations unies

Panélistes

1. M. Abdelfattah Alshalabi, directeur général, Jordan Cooperative Corporation
2. M. Iosefo Koroidimuri, Directeur du Registre des Coopératives et Ministère du Commerce, des Coopératives, des Petites et Moyennes Entreprises de l'OCI, Gouvernement des Fidji
3. Mme Aicha Belassir, directrice générale de l'économie sociale et de la responsabilité sociale des entreprises, ministère du Travail et de l'Économie sociale, Royaume d'Espagne
4. M. Patrick Kilemi, secrétaire principal, Département d'État des coopératives, ministère des Coopératives et des MPME, Kenya
5. M. Ammar Anwar Sajwani, Directeur par intérim du Département des coopératives et des stocks stratégiques, Secteur de l'entrepreneuriat et des affaires réglementaires économiques, Émirats arabes unis

Theme II: Encourager un leadership déterminé

Ana Aguirre et Cynthia Giganocavo

Créer une nouvelle classe de leaders inspirants tout en réalisant que le modèle d'entreprise coopérative est à lui seul un leader parmi les types d'entreprises. Des leaders inspirants et doués en affaires doivent être formés et soutenus pour leur contribution transparente au renforcement des coopératives à l'échelle mondiale

Description

Former des leaders pour le mouvement coopératif

Ana Aguirre

Nous sommes tous des leaders dans le mouvement coopératif et, d'une manière ou d'une autre, nous avons choisi de faire partie d'un écosystème d'affaires qui autonomise le plus grand nombre et prospère dans la participation et la responsabilité partagée. Un écosystème d'affaires qui a un impact direct, non seulement sur un emploi, mais sur une philosophie ; sur une façon de percevoir le monde et d'y vivre. Le titre même de cette plénière reflète la profondeur de son contenu. Il est composé de trois concepts clairs qui se nourrissent mutuellement : Leadership + Objectif + Formation. Et chacun d'entre eux mérite d'être approfondi un peu plus.

Au cours de cette session, nous prévoyons de nous lancer tête baissée dans la discussion et l'identification :

Leadership : qu'entendons-nous par leadership et comment définissons-nous et différencions-nous le leadership coopératif ? Qui dirige le mouvement coopératif ? D'où dirigeons-nous ?

Objectif : comment construisons-nous un objectif, qui le définit et comment est-il défini ? Qu'est-ce que l'objectif

coopératif dans la pratique ? Comment est-il lié à l'action ? D'où vient l'engagement envers l'objectif ?

Formation : d'où formons-nous les dirigeants coopératifs (entreprise, organisation, philosophie, penseurs...) d'où viennent-ils ? Quelles sont leurs compétences ? Quelle est la structure qui soutient leur développement ?

Depuis le congrès 2021, et au-delà, nous avons regardé en arrière pour voir d'où nous venons et comment cette histoire a façonné notre mouvement. Grâce à ce panel, nous allons tourner notre regard vers l'avenir. Non seulement pour voir ce que nous sommes maintenant, mais aussi ce que nous voulons être dans le futur. Construire l'infrastructure pour combler le fossé qui nous sépare de cet avenir coopératif souhaité et des personnes qui le font.

Le présent. Ceux d'entre nous qui dirigent le mouvement aujourd'hui. Avec les entreprises qui fonctionnent actuellement. Renforcer un secteur qui résiste à l'épreuve du temps, des valeurs et de la volatilité économique mondiale.

L'avenir. Représentés par les jeunes, par les secteurs dans lesquels les coopératives vont soit se renforcer, soit disparaître, par ceux dans lesquels nous n'avons pas encore créé de solutions coopératives.

C'est la combinaison du travail intergénérationnel et de la solidarité, à l'intersection du bien social et de l'excellence commerciale, qui montrera au monde que les coopératives construisent certainement un monde meilleur. Pour le plus grand nombre.

Et c'est ce que nous verrons dans ce panel. Plusieurs niveaux de mouvement coopératif, plusieurs niveaux de responsabilité, plusieurs visions et lieux d'où nous pouvons diriger... mais une évaluation et une volonté alignées pour rendre le futur mouvement coopératif plus fort. Sachant que la culture (des affaires, des organisations et de la société civile) a des années de retard sur l'action actuelle. Ce qui signifie que tout ce que nous faisons aujourd'hui façonne, non pas tant le mouvement coopératif actuel, mais le futur. Notre héritage.

Pour les gens. Pour les entreprises. Pour les communautés.

De la part des gens. Des entreprises. Des communautés.

Il s'agit de savoir où et qui nous voulons être.

Deux horizons clairs remplissent nos agendas en parallèle : le présent et l'avenir.

CONTINUER >

II: Encourager un leadership déterminé (continuer)

Les coopératives ouvrent la voie à une prospérité partagée et durable

Cynthia Giagnocavo

Le modèle d'entreprise d'une coopérative est basé sur « une association autonome de personnes unies volontairement pour répondre à leurs besoins et aspirations économiques, sociaux et culturels communs par le biais d'une entreprise détenue conjointement et contrôlée démocratiquement ». Alors que certains modèles d'entreprise ont introduit des stratégies davantage basées sur la valeur ou « triple résultat », les coopératives intègrent ces valeurs dans leur « ADN », les positionnant comme un modèle d'entreprise éprouvé pour répondre aux opportunités et aux défis environnementaux, sociaux et économiques actuels et futurs.

Non motivées par le profit ou par le besoin d'un retour sur investissement par des actionnaires tiers, les coopératives peuvent se concentrer sur la prospérité durable de leurs membres et de la communauté dans son ensemble. En créant des économies d'échelle et en mettant en commun le pouvoir économique des membres, les coopératives peuvent fournir des biens et des services qui pourraient autrement ne pas être réalisables ou disponibles, par exemple le logement, l'accès aux marchés, l'électricité, etc. En outre, les coopératives créent une « échelle » en termes de capital social et de liens et de collaborations communautaires. Ce sont par nature des entreprises en réseau.

La coopérative est aussi un modèle d'entreprise qui rééquilibre le pouvoir et répartit la richesse de manière plus équitable. Les excédents des coopératives restent également dans la communauté, créant ainsi des cercles vertueux de création de richesse.

Il existe dans le monde 3 millions de coopératives qui comptent 1,2 milliard de membres. Elles fournissent des emplois ou des opportunités de travail à 280 millions de personnes à travers le monde (10 % de la population active mondiale) et sont présentes dans tous les secteurs d'activité économique, du primaire (agriculture, pêche, sylviculture ...), au secondaire (services publics, textiles, transformation des aliments et des biens ...) et plus récemment ce que l'on appelle le quaternaire, qui est le secteur qui fait appel à l'information et à la technologie pour innover et améliorer les processus et les services (coopératives de plateformes, conseil, éducation, coopératives de données...).

Questions indicatives

■ Comment les coopératives performantes, grandes et petites, et dans tous les secteurs, peuvent-elles montrer l'exemple en démontrant et en communiquant mieux leur valeur économique, sociale et environnementale aux membres potentiels, aux nouveaux secteurs, aux administrations publiques et aux décideurs politiques ? Comment les dirigeants des coopératives peuvent-ils mieux démontrer la création, la capture et la livraison de valeur

coopérative ?

- Comment les coopératives et leurs dirigeants peuvent-ils promouvoir le modèle économique coopératif par le biais de recherches basées sur des données et d'une éducation basée sur des faits pour créer des dirigeants coopératifs pleinement informés et éduqués pour le présent et l'avenir ?
- Comment le modèle d'entreprise coopérative peut-il être introduit aussi largement que d'autres formes d'entreprise plus courantes afin qu'il y ait un véritable choix entre une diversité de modèles commerciaux ?
- Comment les coopératives et les dirigeants de coopératives peuvent-ils exploiter les processus et les outils de numérisation pour développer, étendre et approfondir davantage le modèle d'entreprise coopérative ?
- Quelles ressources et capacités sont nécessaires pour le leadership et la gestion des coopératives, et comment les coopératives peuvent-elles collaborer afin d'accéder à ces ressources et de développer ces capacités ?

CONTINUER >

II: Encourager un leadership déterminé (continuer)

Discours en plénière

La révolution la plus récente de l'Inde !

Mission visant à améliorer l'éducation sanitaire en Inde en éduquant les gens sur l'importance de lire les étiquettes des aliments

1. M. Revant Himatsingka, « Food Pharmer », le défenseur de la santé le plus fiable d'Inde

PANELS DU PILIER

II.A: Former des leaders pour le mouvement coopératif

Modératrice – Mme Ana Aguirre, présidente du Comité des jeunes de l'ACI

Panélistes

1. M. Esteban Kelly, directeur exécutif, Fédération américaine des coopératives de travailleurs, États-Unis
2. Mme Rinky Kumari, entrepreneure sociale du village de Hutup à Ranchi, Inde
3. Mme Dulce Bustamante, directrice exécutive, Union of Legitimate Service Contracting ; présidente du Comité des jeunes de l'ACI-AP, Philippines
4. M. Roland Monasch, PDG, Aflatoun International, Pays-Bas
5. Mme Gretchen Hacquard, directrice des adhésions de l'ACI ; Comité des jeunes de l'ACI

II.B: Les coopératives ouvrent la voie à une prospérité partagée et durable

Modératrice – Prof. Cynthia Giagnocavo, présidente, Comité de recherche coopérative de l'ACI

Panélistes

1. Dr. Nelson Kuria, président, CIC Group, Kenya
2. M. Pete Westall, responsable des valeurs, The Midcounties Cooperative, Royaume-Uni
3. Mme Mirai Chatterjee, présidente de la Fédération coopérative SEWA, directrice, SEWA Social Security, Inde
4. M. Ameya Prabhu, président, Chambre de commerce indienne (ICC)
5. Xiomara Núñez de Céspedes, présidente, Comité pour l'égalité des genres de l'ACI

Séances parallèles pour favoriser un leadership déterminé

II.1: Construire des chaînes de valeur coopératives Cynthia Giagnocavo

Description

Les coopératives ont traditionnellement été créées pour accroître leur pouvoir de négociation, réaliser des économies d'échelle, offrir des bénéfices ou des rendements plus élevés aux membres, réduire les coûts des intrants, obtenir, améliorer ou fournir l'accès aux produits et aux services, réduire les risques et contribuer au développement et à la construction du capital social.

Ces objectifs sont toujours valables mais la mondialisation croissante des marchés, la numérisation, la concentration du pouvoir dans les chaînes d'approvisionnement et le changement climatique, entre autres évolutions structurelles, techniques et commerciales, ont présenté des défis complexes pour les coopératives, y compris pour leurs dirigeants, leurs conseils d'administration et leurs membres. Les coopératives sont également influencées par leur position dans la chaîne d'approvisionnement, leur gouvernance interne et leur environnement institutionnel.

Les tendances suivantes peuvent être observées dans les chaînes d'approvisionnement coopératives du monde entier :

- L'internationalisation accélérée a conduit les membres des coopératives de petite taille à former de plus en plus de stratégies associatives et/ou collaboratives qui sont continuellement restructurées en raison de changements dans d'autres domaines du système ;
- Les grandes entreprises détenues par des investisseurs (IOF) ont modifié les relations dans la chaîne

d'approvisionnement, affectant ainsi l'intégration et la collaboration ;

- Les coopératives, selon le secteur particulier, sont très présentes dans les chaînes d'approvisionnement internationales ou mondiales mais elles sont souvent considérées comme représentant un maillon faible dans les chaînes ou systèmes d'approvisionnement mondiaux ; et
- Les coopératives se concentrent ou coopèrent horizontalement mais elles doivent également s'engager dans une collaboration verticale (soulevant des questions sur l'hétérogénéité des intérêts/valeurs/incitations des membres).

Questions indicatives

- Historiquement, les coopératives organisaient les chaînes verticalement et/ou horizontalement, du producteur au consommateur, mais les différentes fonctions de production, de transformation, de commercialisation et de vente au détail sont souvent devenues sujettes à une spécialisation et se sont intégrées séparément et plus intensément dans les chaînes de valeur mondiales, aidées en partie par la numérisation et les flux de données.
- Comment les coopératives peuvent-elles s'organiser et élaborer des stratégies pour remédier aux déséquilibres de pouvoir dans les chaînes d'approvisionnement et de valeur ? Comment peuvent-elles coopérer plus intensément pour créer des chaînes d'approvisionnement et de valeur coopératives ?

■ Quelles stratégies différentes observons-nous dans différentes parties du monde ? Quels différents arrangements organisationnels coopératifs pourraient être proposés pour les chaînes d'approvisionnement coopératives ?

■ Lorsque l'intégration dans des structures coopératives de niveau supérieur n'est pas possible, comment les coopératives peuvent-elles faire face aux risques liés à l'intégration dans des chaînes de valeur non coopératives sans affaiblir la structure des coopératives primaires ?

Session

Modératrice - Mme. Cecile Berranger, Spécialiste des institutions et services ruraux, FAO

Panélistes

1. M. Bahman Abdollahi, président, Chambre iranienne des coopératives
2. M. Erwin Novianto, directeur général, Fairtrade NAPP
3. Mme Altantuya, Tseden-Ish, vice-présidente, Association nationale des coopératives agricoles mongoles
4. Mme Kim Jeonghee, présidente de la Fédération Coopérative iN Lifecare
5. Prof. Cynthia Giagnocavo, présidente, Comité de recherche coopérative de l'ACI

Séances parallèles pour favoriser un leadership déterminé

II.2: Intégration de l'enseignement coopératif et de la recherche Ann Hoyt et Stefania Marcone

Description

Pour être un « leader déterminé » efficace, il faut avoir confiance dans la clarté de l'objectif de son organisation. Les dirigeants de coopératives doivent comprendre la nature du modèle d'entreprise détenu et contrôlé par les membres de la coopérative ; ils doivent comprendre les avantages du modèle et reconnaître les opportunités en accord avec les valeurs ancrées dans l'identité coopérative et avec la raison d'être de leurs activités. Pour parvenir à un leadership coopératif déterminé, il faut avoir accès à une éducation adaptée à cet objectif, car elle va souvent à l'encontre de la logique de l'enseignement (commercial) traditionnel. Pourtant, l'éducation coopérative n'est pas disponible à tous les niveaux et dans tous les coins du monde. Elle n'est particulièrement pas suffisamment présente dans les cercles universitaires qui ont le plus d'impact sur les tendances du monde des affaires et du monde universitaire. Pour généraliser l'éducation coopérative, il faut intégrer la recherche coopérative, inclure ce modèle d'entreprise dans les manuels scolaires et théoriser l'entrepreneuriat collectif et l'innovation collective. Rien de tout cela ne sera réalisé sans l'action collective du mouvement coopératif. Si l'éducation est un principe et que des comités d'éducation et des financements sont disponibles dans certains écosystèmes, ils font cruellement défaut dans la plupart. L'éducation doit pénétrer les

institutions d'enseignement élémentaire et supérieur, plutôt que de rester une préoccupation organisationnelle interne étroite.

Questions indicatives

- Dans quelle mesure les coopératives soutiennent-elles les programmes éducatifs dans les écoles et les universités ?
- Quelles sont les possibilités d'engagement des coopératives dans l'enseignement (supérieur) et de quelle manière leur soutien peut-il être le plus efficace ?
- Les coopératives sont-elles engagées dans la recherche ? Comment ? Quelles sont les possibilités de renforcer les liens entre le monde universitaire et le secteur ?
- Que signifie pour vous « intégrer » l'enseignement coopératif ? Quelles ressources sont nécessaires pour progresser de manière significative vers cet objectif ?

Session

Modératrice - Prof Ann Hoyt, professeur émérite à l'Université du Wisconsin-Madison, États-Unis

Panélistes

1. Dr. Arturo Alvarado Hierro, recteur de l'Université MONDRAGON Mexique
2. Dr. Jacqui Thomasen, directeur général, The Co-operative College, Royaume-Uni
3. Dr. Stefanie Freidel, coordinatrice valorisation, KCO, Belgique
4. Prof. Issac Nyamongo, vice-chancelier adjoint, Université coopérative du Kenya
5. M. Kapil Meena (IAS) directeur, Conseil national pour la formation coopérative, Inde
6. M. Remy Gorga Neto, président de l'OCB/DF, membre du conseil d'administration, Brésil

Séances parallèles pour favoriser un leadership déterminé

II.3: Encourager le leadership exécutif : point de vue des secteurs d'activité P. Santosh Kumar

Description

Cette séance aidera les participants à comprendre comment les fédérations sectorielles et les organisations similaires développent des dirigeants qui contribuent au mouvement coopératif et à la société.

La formation des talents internes est intrinsèque à la nature des coopératives, ce qui représente un attribut crucial à la lumière de la nécessité permanente de développement des ressources humaines (DRH) pour maintenir la compétitivité face à la concurrence des autres acteurs du marché. Le principe 5 résume les principes fondamentaux de l'entreprise coopérative, notamment en ce qui concerne le développement des ressources humaines et la formation des futurs dirigeants d'entreprise. Les coopératives offrent une éducation et une formation à leurs membres, représentants élus, gestionnaires et employés afin qu'ils puissent contribuer efficacement au développement de leurs coopératives. Elles informent le grand public – en particulier les jeunes et les leaders d'opinion – sur la nature et les avantages de la coopération.

Quelles sont donc les pratiques suivies par les fédérations sectorielles de l'ACI ? Quelles leçons peuvent être tirées et quelles collaborations peuvent être encouragées pour favoriser un leadership déterminé dans les différents secteurs représentés par les coopératives ?

Nous répondrons à ces questions au cours de la séance qui examinera également la manière dont les dirigeants définissent la raison d'être des coopératives et comment ils alignent leur leadership sur les valeurs des coopératives.

Les panélistes expliqueront comment les principes coopératifs peuvent être utilisés dans la prise de décision et la stratégie dans les contextes coopératifs et non coopératifs. Ils examineront également ce qui aide les dirigeants à faire la différence en se concentrant sur les jeunes leaders. Les panélistes partageront également leurs réflexions sur les tendances futures en matière de leadership dans leurs secteurs.

Session

Modératrice - Ms. Mme Rebecca Harvey, rédactrice en chef, Coop News

Panélistes

1. Dr Carlos Zarco, président, Organisation internationale des coopératives de santé
2. M. Hirofumi Kobayashi, directeur exécutif, Institut pour le développement de la coopération agricole en Asie (IDACA), Japon
3. M. Iñigo Albizuri, président, CICOPA
4. M. Bhima Subrahmanyam, président, Association internationale des banques coopératives
5. M. Blase Lambert, directeur général Cooperative Housing International
6. M. Reddy Tupalle, PDG de la Mahila Abhivruddhi Society, Andhra Pradesh (APMAS)

Séances parallèles pour favoriser un leadership déterminé

II.4: Valeurs dans les entreprises coopératives : perspectives des grandes coopératives Joseph Njuguna

Description

Cette séance mettra en lumière la valeur et les avantages uniques que les coopératives apportent à leurs membres, à leurs communautés et à la société, à l'aide d'informations tirées de l'étude menée tout au long de l'année par le groupe de réflexion international sur l'entrepreneuriat coopératif de l'ACI (ICETT). L'ICETT présentera son analyse sur ce sujet en explorant la manière dont les coopératives peuvent s'adapter à la dynamique du marché tout en préservant leurs valeurs fondamentales.

Les coopératives sont des entreprises détenues par leurs membres et contrôlées démocratiquement qui privilégient le bien-être social et environnemental au détriment du profit. Elles opèrent dans divers secteurs tels que l'agriculture, la finance, la santé et les services et incarnent les principes d'adhésion volontaire, de participation économique, de contrôle démocratique, d'éducation et de préoccupation communautaire. Les principaux avantages pour les membres comprennent la gouvernance démocratique, la participation économique et le partage des bénéfices, favorisant la stabilité financière et l'autonomisation. Les coopératives offrent aux membres un accès à des ressources essentielles comme un crédit abordable, des assurances et des intrants agricoles. Les membres bénéficient souvent de meilleures conditions de travail et d'une meilleure stabilité des revenus, ainsi que de la possibilité de participer à la prise de décision, créant ainsi un sentiment d'appartenance et d'objectif collectif.

Les coopératives contribuent également de manière significative aux communautés locales en favorisant le développement économique, en créant des emplois et en soutenant les entreprises locales. Elles accordent la priorité à la durabilité en adoptant des pratiques respectueuses de l'environnement, en contribuant à l'inclusion sociale

et en offrant des opportunités aux groupes marginalisés. Les coopératives investissent dans l'éducation et le développement des compétences de leurs membres, ce qui profite à la fois aux individus et à la communauté. Les grandes coopératives sont confrontées à des défis uniques, tels que le maintien de l'identité coopérative et de la participation démocratique dans un contexte d'expansion à grande échelle, certains critiques suggérant que les grandes entités s'alignent parfois sur des structures détenues par des investisseurs. Cependant, de nombreuses grandes coopératives réagissent en communiquant activement leur identité coopérative et en offrant à la fois des avantages tangibles (services et avantages économiques) et intangibles (participation démocratique et impact social).

Cette session se concentrera sur l'approfondissement de cette analyse, en examinant les avantages directs et indirects pour les membres, les contributions communautaires et l'alignement des coopératives sur les objectifs de développement régionaux et mondiaux. Les recommandations issues de cette analyse visent à aider les coopératives à tirer parti de leur identité comme avantage concurrentiel, à renforcer leur impact social et à stimuler leur croissance. Les résultats soulignent la valeur des coopératives dans la promotion de systèmes économiques inclusifs et durables, offrant des leçons aux coopératives du monde entier pour qu'elles puissent embrasser leur spécificité tout en servant à la fois leurs membres et la société.

Questions indicatives

- Expliquez comment votre coopérative définit et structure les avantages des membres, de manière tangible et intangible, et comment ceux-ci s'alignent sur les besoins des membres.
- À mesure que les coopératives se développent, comment

maintenez-vous des valeurs fondamentales comme la participation démocratique et l'orientation communautaire tout en répondant aux exigences de la croissance ?

- De quelle manière votre coopérative contribue-t-elle à la résilience et à la durabilité de l'économie locale, et pourriez-vous partager des exemples d'impact positif sur la communauté ?
- À l'avenir, comment les coopératives peuvent-elles tirer parti de leur identité unique comme avantage concurrentiel, et quel rôle l'innovation pourrait-elle jouer dans l'amélioration des avantages pour les membres et la communauté ?

Session

Modérateur : M. Gianluca Salvatori, secrétaire général, Institut européen de recherche sur les coopératives et l'économie sociale, Italie

Panélistes

1. M. Pete Westall, responsable des valeurs, The Midcounties Cooperative, Royaume-Uni
2. Mme Merav Niv, responsable du développement coopératif et conseillère juridique principale, Kibbutz Movement, Israël
3. Mr. Thomas Blondeel, responsable du plaidoyer international, SmartCoop, Belgique
4. Mme Chitose Arai, vice-présidente de l'Union des Coopératives de Consommateurs du Japon, Japon
5. M. Michael Mugo, directeur, Filiale et distribution, CIC Group PLC, Kenya
6. M. Santosh Shukla, directeur général, Indian Farmers Fertiliser Cooperative, Inde

Theme III: Réaffirmer l'identité coopérative

Ann Hoyt, Alexandra Wilson, Melina Morrison et Stefania Marcone

L'ACI est la gardienne des valeurs et des principes des coopératives. La Consultation mondiale sur l'identité coopérative a produit des résultats, des réflexions et des recommandations pour protéger et promouvoir les valeurs et les principes au XXI^e siècle

Description

Le 33^e Congrès mondial des coopératives qui s'est tenu en décembre 2021 à Séoul, en Corée, a marqué le début d'une consultation élargie visant à explorer la compréhension qu'ont les coopérateurs de notre identité coopérative commune et à examiner dans quelle mesure la Déclaration sur l'identité coopérative a résisté à l'épreuve du temps. Près de dix ans s'étaient écoulés depuis le dernier Congrès mondial et un quart de siècle depuis l'adoption de la Déclaration en 1995. Beaucoup de choses avaient changé au cours de cette période et de nouveaux défis et opportunités se sont présentés aux entreprises coopératives du monde entier. Il était temps de prendre du recul et d'examiner la pertinence et l'impact de notre identité coopérative reconnue au niveau international.

En conjonction avec le Congrès, le conseil d'administration de l'ACI a mis en place le Groupe consultatif sur l'identité coopérative (CIAG) pour poursuivre la réflexion et la consultation sur l'identité coopérative, en recueillant des contributions mondiales. Le Groupe consultatif a réfléchi à ce qu'il avait entendu et a présenté au conseil d'administration de l'ACI une série de recommandations portant sur la manière dont nous articulons, vivons, communiquons et protégeons notre identité coopérative commune. Le conseil a adopté ces recommandations lors de sa réunion d'octobre 2024

pour examen par les membres de l'ACI lors de l'assemblée générale qui suivra cette conférence.

Le contexte mondial de cette réflexion sur l'identité coopérative est marqué par l'urgence, avec des problèmes urgents tels que le changement climatique, les inégalités et les conflits armés qui menacent les communautés du monde entier. Représentant plus de 1,2 milliard de personnes, les coopératives offrent un modèle économique éprouvé fondé sur la gouvernance démocratique, l'égalité et la solidarité qui peut aider à relever ces défis. La déclaration des Nations unies de 2025 Année internationale des coopératives offre une occasion importante de sensibiliser à notre contribution à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), une contribution qui est trop souvent « cachée à la vue de tous ». Cette séance plénière se concentre sur la manière dont les coopératives peuvent renforcer leur identité et accroître leur impact en vivant selon les principes et les valeurs énoncés dans la Déclaration sur l'identité coopérative.

Lorsque nous vivons selon les valeurs et les principes énoncés dans la Déclaration, les coopératives deviennent intentionnellement des acteurs dignes de confiance et résilients sur le marché, quels que soient notre type, notre taille, notre secteur ou notre pays d'activité. Tout

au long de notre histoire, nous avons montré que nous pouvons tenir la promesse inhérente à notre identité dans les circonstances les plus difficiles et les plus éprouvantes, dans les bons comme dans les mauvais moments. En respectant nos valeurs de responsabilité et d'obligation de rendre des comptes, nous renforçons la compétitivité et la visibilité de la manière coopérative de faire des affaires. La différence coopérative offre une opportunité transformatrice de réaliser les espoirs de millions de personnes d'améliorer leur propre vie et celle de leur famille et de leur communauté. De plus en plus, les institutions nationales et internationales commencent à le constater.

Pour renforcer notre impact mondial, les coopératives doivent communiquer activement sur leurs réussites et leurs contributions, en veillant à ce que notre modèle soit considéré non seulement comme viable, mais aussi essentiel. L'initiative de l'ACI visant à examiner et à promouvoir l'identité coopérative est une étape essentielle pour mettre en valeur le potentiel de transformation des coopératives dans la création d'un monde plus durable, plus inclusif et plus équitable. Alors que l'ACI poursuit son travail et que le monde continue de faire face à des défis urgents, le modèle coopératif offre une approche puissante et axée sur les valeurs pour construire un avenir meilleur. Le renforcement et le partage de l'identité

CONTINUER >

III: Réaffirmer l'identité coopérative (continuer)

coopérative sont essentiels pour libérer ce potentiel à l'échelle mondiale.

Les intervenants de ces deux sessions partageront la manière dont les coopérateurs de différentes parties du monde ont relevé le défi d'explorer l'identité coopérative et de répondre à la question : « Comment pouvons-nous renforcer nos coopératives et faire progresser le mouvement en donnant pleine expression à nos valeurs et principes coopératifs ? »

Discours en séance plénière

La coopération comme mode de vie !

Mme Kendra Pristin, jeune coopératrice philippine du programme Aflatoun-NATTCO, Philippines

Annnonce de la sortie du livre

« **Les coopératives en action : des entreprises avec des principes et des valeurs qui changent le monde** » par le **président de l'ACI, Dr. Ariel Guarco**

Dr Ariel Guarco, président de l'ACI et Dr Martin Lowery, ancien président du comité du conseil d'administration de l'ACI sur l'identité coopérative

PANELS DU PILIER

III.A: Perspectives issues des consultations mondiales de l'ACI sur l'identité coopérative

Modératrice : Mme Alexandra Wilson, membre du conseil d'administration de l'ACI et présidente du groupe consultatif sur l'identité coopérative de l'ACI

Panélistes

1. Mme Maria Eugenia Perez Zea, présidente du conseil d'administration du Coomeva Cooperative Business Group, Colombie
2. M. Doug O'Brien, président-directeur général, NCBA-CLUSA
3. Mme Francesca Ottolenghi, responsable des relations internationales, de l'internationalisation et de la coopération au développement, LegaCoop Nazionale, Italie
4. M. Kenki Maeda, directeur général, département de la coopération entre coopératives, Japan Co-operative Alliance (JCA)
5. Mme Om Devi Malla, présidente, Fédération nationale des coopératives du Népal
6. M. Hyunha Kim, chef de l'équipe de planification des politiques, iCOOP, Corée

III.B: Vivre notre identité coopérative

Modératrice : Mme Melina Morrison, directrice du Business Council of Cooperatives and Mutuals, Australie

Panélistes

1. Mme Aicha Errifaai, directrice générale, Office de développement de la coopération, Maroc
2. M. Satish Marathe, représentant des coopératives auprès de la Reserve Bank of India
3. M. Erbin Crowell, directeur exécutif, NFCA et membre du conseil d'administration, Dot Coop LLC
4. Mme Anne-Laure Desgris, directrice, Smart Belgium
5. Prof. Ann Hoyt, professeure émérite à l'Université du Wisconsin-Madison, États-Unis

Séances parallèles pour réaffirmer l'identité coopérative

III.1: Les coopératives dans l'économie des soins Diana Dovgan

Description

Les soins sont un besoin universel et la prestation de soins est un secteur de l'économie en pleine croissance. Les travailleurs du secteur des soins sont essentiels pour notre société, mais ils sont également confrontés à certaines des conditions de travail les plus difficiles. La forte prévalence des soins non déclarés et informels prive un nombre important de soignants des garanties et des droits associés à l'emploi formel et affecte de manière disproportionnée les femmes, en particulier celles issues de l'immigration. L'accès à des services de soins de qualité et abordables n'est pas garanti pour tous, ce qui aggrave l'exclusion sociale, la discrimination et la précarité des personnes vulnérables.

Dans ce contexte, les coopératives sont apparues comme des prestataires de soins innovants et leur contribution au secteur a considérablement augmenté, couvrant plusieurs pays du monde, répondant à la forte demande et relevant divers défis du secteur.

Les coopératives ont montré qu'elles pouvaient contribuer de diverses manières en transformant les activités de soins non déclarées en travail protégé par la loi. Elles autonomisent notamment les femmes qui fournissent une forme de soins aux enfants et aux adultes dépendants des soins, qu'ils soient rémunérés ou non, et contribuent à leur inclusion économique et sociale.

Au cours de cette session, nous discuterons de la « formule

coopérative » pour la fourniture de services de soins de qualité et de conditions de travail de qualité pour les soignants. Comment les coopératives abordent-elles les diverses inégalités socio-économiques associées aux soins et les rendent-elles accessibles même aux citoyens les plus défavorisés ? Quels sont les modèles de gouvernance adéquats garantissant l'efficacité du service fourni et des conditions de travail décentes ? Quel type de partenariats ou de soutien des gouvernements pourraient aider les coopératives du secteur des soins à prospérer ?

Session

Modératrice : Diana Dovgan, secrétaire générale, CICOPA

Panélistes

1. Dr Simel Esim, cheffe de l'Unité coopérative de l'OIT
2. Dr Sonia George, secrétaire générale, Self Employed Women's Association, et membre du Comité exécutif de la Fédération internationale des travailleuses domestiques
3. M. Giuseppe Guerini, président CECOP, représentant de CICOPA au conseil d'administration de l'ACI
4. Dr Rose Karimi, conseillère coopérative, HealthPartners
5. Mme Hazel Corcoran, directrice exécutive de la Fédération canadienne des coopératives de travail
6. Mme Melina Morrison, directrice générale du Conseil des Entreprises Coopératives et Mutuelles, Australie

Séances parallèles pour réaffirmer l'identité coopérative

III.2: Promouvoir le patrimoine et les objectifs culturels par le biais des coopératives

Christine Merkel et Stefania Marcone

Description

Répondre aux « besoins et aspirations culturelles » de leurs membres est un objectif essentiel des coopératives du monde entier parce qu'elles favorisent un changement positif. Dans de nombreux pays, les coopératives protègent et gèrent des musées, des théâtres, des cinémas, des espaces culturels, des orchestres, des sites archéologiques, promeuvent le tourisme durable, le journalisme éthique, les médias et défendent les intérêts légitimes des artistes et des travailleurs du secteur créatif, etc. Cela favorise le développement durable des communautés, notamment par la création d'emplois, la participation démocratique, l'équité et l'éducation, c'est-à-dire en vivant l'identité coopérative.

En 2016, l'idée et la pratique de l'organisation d'intérêts communs dans des coopératives ont été inscrites avec succès sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO, reconfirmée par la suite dans les documents de haut niveau des Nations unies de 2021 et 2022.

Après la session du 33e Congrès mondial des coopératives sur la culture coopérative et la sauvegarde du patrimoine culturel, l'ACI a participé activement à la Conférence mondiale de l'UNESCO de 2022 sur les politiques culturelles et le développement durable. Cet événement parallèle ICA-MONDIACULT a montré comment les coopératives innovent en matière de sauvegarde du patrimoine culturel, d'organisation des travailleurs et des professionnels du secteur créatif et d'éducation pour un monde meilleur.

Dans la perspective de l'Année internationale des coopératives 2025 des Nations unies et de la décision du conseil d'administration de l'ACI de septembre 2024, cette session parallèle explorera des objectifs et des indicateurs spécifiques, mesurables, atteignables et limités dans le temps sur la manière dont les coopératives du monde entier promeuvent les objectifs et le patrimoine culturels.

Questions indicatives

- Quel est le rôle des coopératives dans la promotion de la culture et du patrimoine culturel ? Comment commencent-elles ? Quelles sont leurs (meilleures) pratiques ?
- Quels sont les meilleurs écosystèmes soutenant le développement des coopératives impliquées dans la promotion des objectifs culturels et dans les secteurs de la créativité ?
- Comment améliorer la visibilité et la sensibilisation du public à leurs contributions au niveau local, national et international ? Quel type d'action leurs membres peuvent-ils entreprendre ?
- Comment réaliser un inventaire mondial des coopératives actives dans la culture, à l'issue de l'Année internationale des coopératives 2025, et servir de tremplin pour la prochaine décennie ?

Session

Modératrice : Mme Christine M. Merkel, experte internationale ; membre de la Banque d'expertise de l'UNESCO sur la politique et la gouvernance culturelles, Allemagne

M. Thomas Mende, directeur de département et responsable des comités et des communications, DZ BANK AG (vidéo)

Panélistes

1. M. Thiago Schmidt, Organização das Cooperativas Brasileiras, Brésil
2. Mme Francesca Federzoni, Cooperativa Politecnica, Italie
3. M. Guido Schwarzendahl, président de Cooperative Housing International ; GdW Bundesverband deutscher Wohnungs- und Immobilienunternehmen e.V (Association fédérale des sociétés allemandes de logement et d'immobilier)
4. Mme Liz McIvor, The Co-operative Heritage Trust, Royaume-Uni
5. M. Jokin Diaz, directeur de l'Économie Sociale, Gouvernement Basque, Espagne

Présentateur spécial du conseil d'administration de l'ACI:

M. Iñigo Albizuri Landazabal, membre du conseil d'administration de l'ACI et responsable mondial des affaires publiques, Mondragon Corporation, Espagne

Séances parallèles pour réaffirmer l'identité coopérative

III.3: Les coopératives dans les établissements d'enseignement Ganesh Gopal

Description

Dans le cadre de la conférence mondiale des coopératives 2024, de l'ACI ce panel explore le rôle essentiel que jouent les coopératives dans les établissements d'enseignement (CEI) dans la réaffirmation de l'identité coopérative. Le cinquième principe coopératif – Éducation, formation et information – sert de fondement, soulignant la nécessité d'un transfert continu des valeurs coopératives aux jeunes dirigeants, garantissant que les coopératives restent durables et adaptables aux défis mondiaux changeants. Les CEI, telles que les coopératives universitaires et les coopératives scolaires dans des pays comme le Japon, la Malaisie et les Philippines, plongent les étudiants et les professeurs dans la pratique coopérative. Ces institutions offrent des opportunités pratiques de gouvernance, d'entrepreneuriat et de leadership tout en promouvant les valeurs coopératives fondamentales telles que l'entraide et l'aide mutuelle. Ce faisant, les CEI contribuent à la formation de dirigeants éthiques et déterminés capables de faire progresser le mouvement coopératif ou d'intégrer les principes coopératifs dans des contextes sociétaux plus larges. Cette session mettra en évidence des exemples mondiaux, notamment des études de cas de Malaisie, du Japon, d'Espagne et d'Iran, pour montrer comment les CEI favorisent l'implication des jeunes dans le mouvement coopératif. En impliquant les jeunes dès le début, les CEI assurent le renouvellement des générations dans le leadership coopératif et créent des bases solides pour l'avenir du mouvement.

Cette session a pour objectifs de

- Réaffirmer l'importance de l'identité coopérative par l'éducation dans les CEI.
- 2. Promouvoir le leadership des jeunes en associant une implication précoce dans les coopératives à un leadership déterminé et axé sur les valeurs.
- 3. Fournir des perspectives mondiales sur la manière dont les CEI font progresser les principes coopératifs.
- 4. Animer des discussions interactives, en incitant les dirigeants des coopératives à renforcer le rôle des CEI à l'échelle mondiale.

Questions indicatives

- Comment les CEI peuvent-ils mieux intégrer l'éducation coopérative pour favoriser le leadership à long terme ?
- Quelles sont les meilleures pratiques pour impliquer les jeunes dans la gouvernance et la gestion des coopératives ?
- Comment la collaboration internationale peut-elle renforcer l'identité coopérative dans les établissements d'enseignement ?

Session

Modérateur : Prof. Yashavantha Dongre, co-secrétaire, ICEI et vice-chancelier, Université Chanakya

Remarques : M. Ganesh Gopal, secrétaire, Comité Asie-Pacifique de l'ACI sur les coopératives dans les établissements d'enseignement (ICEI)

Panélistes

1. Dr. C. Pitchai, professeur, Gandhigram Rural Institute (GRI), Dindigul, Inde
2. M. Dato Kamarudin Ismail, membre du Conseil mondial de l'ACI et membre du conseil et ancien président adjoint, ANGKASA, Malaisie
3. M. Patxi Olabarria, président, Conseil supérieur des coopératives basques, Espagne
4. Mr. Junki Ito, Fédération nationale des associations coopératives universitaires (NFUCA), Japon

Séances parallèles pour réaffirmer l'identité coopérative

III.4: La résilience comme réponse : études de cas sur la gestion des difficultés par les coopératives S. Swaminathan

Description

Survenant à peine 12 ans après la crise financière mondiale, la pandémie de COVID-19 a fait prendre conscience au monde entier de l'importance de la résilience, définie comme la capacité des individus, des ménages, des communautés et des pays à résister, à se remettre ou à s'adapter aux effets d'un choc ou d'un changement.

Alors que notre monde subit de plus en plus de chocs (conflits, catastrophes naturelles, cyberattaques, etc.), les institutions rendent-elles les sociétés plus résilientes ? Alors que nous avançons vers un avenir qui devrait apporter des chocs plus importants et plus fréquents, nos institutions renforcent-elles leurs capacités à être plus résilientes ?

La table ronde portera sur divers aspects de la résilience. En vivant l'identité coopérative, les coopératives ont-elles démontré une plus grande capacité que d'autres formes d'organisation à résister aux chocs, à y faire face et à maintenir leur fonctionnement, à rebondir et à voir des opportunités dans les crises ? Les coopératives et l'écosystème coopératif rendent-ils leurs membres, leurs communautés, leurs principales parties prenantes et les sociétés dans leur ensemble plus résilients ? Quels sont les exemples remarquables dont nous pouvons tirer des leçons ? Que peuvent nous apprendre les antécédents de ces coopératives en matière de gestion des difficultés sur l'absorption des chocs, l'adaptation aux chocs et l'utilisation

des chocs comme rétroaction et opportunités, pour construire la prospérité et la résilience pour tous ?

Questions indicatives

- Quels sont les aspects les plus critiques des chocs auxquels nous serons probablement confrontés dans les années à venir ?
- De quelles capacités avons-nous besoin pour faire face à de tels chocs ?
- Comment les coopératives ayant une longue durée de vie ont-elles fait preuve de résilience ?
- Comment les coopératives de la nouvelle ère ont-elles fait preuve de résilience ?
- Les coopératives de certaines régions sont-elles plus résilientes ? Qu'est-ce qui les a rendues ainsi ?
- Les coopératives de certains secteurs sont-elles plus résilientes ? Qu'est-ce qui les a rendues ainsi ?
- Quelles stratégies et actions l'écosystème coopératif doit-il privilégier aujourd'hui pour contribuer à bâtir un monde plus résilient ?

Session

Modératrice : Mme LuAnn Werner, directrice exécutive adjointe, Overseas Cooperative Development Council, États-Unis

Panélistes

1. M. Hiroshi Inamura, directeur général, coopérative Kokumin Kyosai, Japon
2. M. Alrawashdeh Samer, coordinateur de programme de projet, Organisation internationale du travail
3. M. Kishor Kumar, coordinateur de projet en chef, Uralungal Labour Contract Cooperative Society Ltd, Inde
4. Mme Anna Tibblin, secrétaire générale, We Effect, Suède
5. Mme Debbie Robinson, directrice générale, Central England Co-operative, Royaume-Uni
6. M. Noel Raboy, CLIMBS Life and General Insurance Cooperative, Philippines

Theme IV: Façonner un avenir coopératif

Sonja Novkovic et Jeroen Douglas

Le présent évolue rapidement. La technologie change tous les jours et un avenir se construit dans un contexte de crise croissante. Les coopératives pourraient participer à la création de solutions numériques urgentes et à la résolution des problèmes liés aux données, à la durabilité, au climat et au capital. Les coopératives devraient contribuer à remédier au déséquilibre des pouvoirs et à la concentration du capital que les processus de numérisation ont créés et à exploiter la numérisation pour créer de nouvelles collaborations, des avantages économiques et commerciaux, des modèles commerciaux alternatifs et des opportunités éducatives.

Description

Les défis et crises mondiaux actuels – économiques, sociaux, environnementaux et la crise de l'humanité – ont été prédits il y a des décennies par les auteurs du livre « Les limites de la croissance » présenté au Club de Rome. Il était nécessaire de changer le système accro à la croissance pour changer le cap vers un avenir durable. Pour changer le système, ils ont identifié quelques leviers : changer l'état d'esprit et les objectifs du système, en tête de liste. Les coopérateurs ont un état d'esprit différent concernant les objectifs et la finalité de l'activité économique, ainsi que la manière dont elle est réalisée, comme le montre la Déclaration sur l'identité coopérative. Cette Déclaration offre une vision du chemin vers l'avenir et un moyen de relever les défis futurs. Les décisions fondées sur les valeurs coopératives fournissent une forme unique de guide vers cet avenir où les dirigeants doivent faire face à des défis inconnus et en évolution rapide et reconnaître les opportunités qui conviennent à une société juste.

Le modèle coopératif d'entreprise a pour caractéristique inhérente la propension à former des réseaux complexes axés sur des objectifs. Le potentiel d'impact sur la

transformation socio-économique nécessaire à un système durable est donc intégré dans le modèle. Le modèle coopératif offre l'imagination radicale nécessaire à la transformation du système – un état d'esprit différent qui place fermement l'entreprise collective dans la sphère d'influence et de préoccupation sociale. Une caractéristique importante découlant de l'identité coopérative est celle des réseaux coopératifs ; ils font partie intégrante de l'identité coopérative incarnée dans le 6e principe : la coopération entre coopératives. Cette conception structurelle permet aux coopératives, par le biais de leurs associations, fédérations, consortiums et autres formes de réseaux complexes, d'innover et de relever des défis tels que la transformation numérique, la mise en commun du capital ou une stratégie circulaire.

L'économie circulaire est devenue une stratégie importante pour la durabilité. Les modèles commerciaux circulaires dans la littérature et la pratique s'intéressent principalement à l'impact environnemental de la conception circulaire ; cependant, il a été reconnu que la composante sociale est le facteur manquant pour la formation réussie d'une « société circulaire ». La dimension sociale de la durabilité est donc importante, et les coopératives jouent un rôle important dans la création

de systèmes de valeur circulaires riches.

Un homme sage a dit un jour : « Quand on ne sait pas où l'on va, n'importe quelle route fera l'affaire ». Les coopérateurs savent où ils vont : vers un avenir où les travailleurs ont le contrôle de leur vie et de leurs moyens de subsistance ; où les besoins fondamentaux sont protégés des fluctuations du marché et de l'activité spéculative ; où le capital financier est un moyen d'atteindre un objectif humaniste et d'alimenter l'économie réelle ; où la prospérité pour tous est l'objectif du système ; où les biens communs sont protégés pour un usage public ; et où la technologie sert l'humanité, plutôt que l'inverse. La vision coopérative de l'avenir inclut d'autres formes d'entreprise avec des valeurs partagées et une perspective humaniste. Lorsqu'elles s'engagent sur les marchés, les coopératives corrigent souvent les imperfections du marché en offrant des salaires décents, en payant des prix équitables et des impôts équitables, entre autres.

L'impact des coopératives est fondamental pour la promotion de la dignité humaine et la progression vers un avenir durable. Cependant, pour évaluer leur véritable impact, les coopératives doivent influencer à la fois ce

CONTINUER >

IV: Façonner un avenir coopératif (continuer)

qui compte et ce qui est mesuré. Le défi est complexe et à plusieurs niveaux. Les dirigeants des coopératives doivent apprécier le véritable objectif de leur coopérative et utiliser des outils d'évaluation et de reporting qui aligneront les activités coopératives sur leur modèle d'entreprise. Ils doivent également utiliser des indicateurs qui peuvent changer le cap vers la durabilité et la résilience, mais plus généralement, l'impact des coopératives et les indicateurs utilisés pour l'évaluer devraient influencer le secteur de la mesure de la durabilité et ses agences. Les indicateurs utilisés pour mesurer les progrès vers un avenir durable servent d'autre levier pour changer le système. Les coopératives peuvent avoir un impact significatif sur le domaine de la mesure et du reporting de la durabilité, car elles naissent d'un besoin collectif créé par des injustices – économiques, sociales ou environnementales –, en d'autres termes, des pratiques commerciales

non durables. Les coopératives authentiques doivent façonner une comptabilité authentique de la durabilité. Les visionnaires innovants parmi les dirigeants des coopératives « s'appuient » sur les valeurs coopératives. Cela nous informe certainement sur le type d'avenir dans lequel l'humanité pourrait prospérer, ainsi que sur les types d'indicateurs et de données dont elle a besoin pour prendre des décisions coopératives éclairées.

Même si nous ne savons pas ce que l'avenir nous réserve, un avenir coopératif définit les types de réponses aux obstacles à venir. Les coopératives créent des réseaux ; elles recherchent des partenaires dans l'économie sociale et solidaire, des partenaires partageant des valeurs et un état d'esprit différent pour façonner une économie qui inclut des solutions centrées sur les personnes et reposant sur les droits de la nature et les droits de l'homme.

Cette session sera guidée par quelques questions fondamentales : à quoi ressemblerait une économie numérique centrée sur l'humain ? À quoi ressemble une société circulaire avec des coopératives à sa tête ? Comment le commerce mondial est-il organisé à travers les chaînes de valeur coopératives et comment l'intercoopération peut-elle les façonner ? Quelle est la nature du capital pour l'avenir des coopératives authentiques, et quels types de données et d'indicateurs doivent être collectés pour garantir que l'économie est sur la voie d'une durabilité authentique ?

IV: Façonner un avenir coopératif (continuer)

Discours en séance plénière

Saisir les moyens de calcul !

Mr. Cory Efram Doctorow, Best Selling author of
The Internet Con: How to Seize the Means of Computation

PLENARY PANELS

IV.A Créer et mesurer l'impact des coopératives

Modératrice : Prof. Sonja Novkovic, professeure d'économie et directrice académique du Centre international de gestion coopérative, Université Saint Mary's, Canada

Panélistes

1. Prof. Axel Marx, directeur adjoint du Centre d'études sur la gouvernance mondiale de Louvain, KU Leuven
2. Dr Sifa Chiyoge, directrice régionale, ACI Afrique
3. Prof. Trebor Scholz, Platform Cooperatives Consortium, New York
4. Dr. Ilcheong Yi, coordonnateur principal de recherche, Institut de recherche des Nations unies pour le développement social, Genève
5. Mme Tone Cecile Faugli, directrice générale, Fairtrade Norvège
6. Dr. Simel Esim, Manager, Responsable, Unité d'économie coopérative, sociale et solidaire du BIT

IV.B: Solutions basées sur le marché par et pour les coopératives

Modérateur : M. Jeroen Douglas, directeur général, ACI

Panélistes

1. Mme Rose Marley, directrice générale, Cooperatives UK
2. M. Shatadru Chattopadhyay, Solidaridad Network Asia
3. M. Puvan Selvanathan, président et fondateur, Blunumber
4. Mme Violetta Nafpaktiti, directrice générale, DotCoop LLC
5. M. Wouter Vandersypen, directeur exécutif, Kampani
6. M. Aaron Stewart, directeur général adjoint, Coop-Exchange
7. M. Harm Haverkort, directeur des partenariats Asie et Pacifique, Rabobank

Séances parallèles pour façonner un avenir coopératif

IV.1: Adapté à l'ODD 12 de l'ONU : les coopératives textiles comme réponse alternative aux demandes mondiales grâce à une économie circulaire centrée sur l'humain Annalisa Vallone

Description

Depuis 2015, l'Objectif de développement durable 12 des Nations unies appelle à une approche multipartite en faveur d'une économie circulaire socialement et écologiquement responsable. Cependant, la surproduction et la surconsommation croissantes de biens et de services entravent sa réalisation. L'industrie de la mode en est un exemple clé. Alors que sa production fournit environ 300 millions d'emplois (principalement des femmes) pour une valeur mondiale de 2,4 billions de dollars (Alliance des Nations unies pour une mode durable), elle épuise également notre habitat, des émissions de gaz aux microplastiques dans les océans, encourageant la surconsommation et violant les droits sociaux, comme le montre la fast fashion. Les coopératives textiles contestent depuis longtemps ces tendances négatives. Non seulement elles s'appuient sur des réseaux locaux de production et de distribution, prouvant la circularité et la traçabilité de leur modèle économique et de leur chaîne de valeur. Elles utilisent également leurs produits de mode pour exprimer et exporter leur identité socioculturelle et leur souci de la communauté mondiale. Mais sont-elles conscientes de cette singularité ? Et qu'en est-il des partenaires de développement et des décideurs politiques, voire du mouvement coopératif lui-même ? Cette session se concentrera sur le potentiel inexploité des coopératives textiles en tant que solution réactive et responsable pour corriger les modèles actuels de

surproduction et de surconsommation, au sein et au-delà de la chaîne d'approvisionnement de la mode. Les expériences régionales mettront en évidence l'effet multiplicateur mondial positif des coopératives textiles, complété par des pratiques internationales qui peuvent aider à accroître leur valeur économique. Elle vise à sensibiliser les coopératives et les partenaires de développement à la nécessité de renforcer les capacités des coopératives du secteur textile et de renforcer le dialogue pour prouver que les coopératives sont aptes à atteindre les objectifs mondiaux.

Session

Modératrice : Annalisa Vallone, coordinatrice du développement international, Cooperatives Europe

Panélistes:

1. Mme Christine M. Merkel, experte internationale ; UNESCO/EU, Assistance technique en gouvernance culturelle et développement durable
2. Mme Marcelina Zjawińska, fondatrice de la Social Weave Foundation, Obieg Twórczy & Co-créatrice de Circulation of Things. vice-présidente du Réseau des jeunes de l'ACI pour l'Europe, représentante des jeunes de Cooperatives Europe
3. M. Gabriela Cabrera, vice-président, Manos del Uruguay
4. Mme Maja Drca, représentante de l'UE, Programme de reconnaissance des certifications forestières [PEFC]
5. Mme Anne Chappaz, cheffe des institutions et des écosystèmes, division des entreprises, de la compétitivité et des institutions, Centre du commerce international
6. Mme MANDKHAI Mendbayar, membre du Parlement de Mongolie

Séances parallèles pour façonner un avenir coopératif

IV.2: Les coopératives, le numérique et les nouvelles technologies Diana Dovgan

Description

Comment les coopératives s'engagent-elles dans les technologies émergentes, en les mettant à profit pour leurs membres et en adéquation avec leurs objectifs ? Les technologies émergentes offrent des opportunités pour l'entrepreneuriat coopératif mais aussi pour un changement systémique au service du bien public.

En parallèle, la transformation numérique des coopératives établies est cruciale pour améliorer leur compétitivité sur le marché. L'intercoopération, un principe coopératif fondamental, est une opportunité importante pour aligner les besoins numériques des coopératives actives dans des secteurs plus traditionnels avec les services offerts par les coopératives technologiques innovantes. Mais comment mettre cela en pratique ?

Quels sont les facteurs qui permettent aux coopératives de prospérer à l'ère numérique, et comment les fédérations peuvent-elles les soutenir dans ce domaine ?

Cette session abordera ces questions et explorera comment les technologies numériques et émergentes peuvent être intégrées de manière à respecter les valeurs et les principes coopératifs.

Session

Modératrice : Diana Dovgan, secrétaire générale, CICOPA

Panélistes

1. Piero Ingrosso, directeur de l'innovation, Coopfond SpA
2. Manuel Leiva, président de FACTTIC, Membre de Patio.coop
3. Steve Ediger, fondateur et propriétaire-travailleur de la coopérative ChiCommons
4. Viraj Desai, associé principal chez IT For Change

Séances parallèles pour façonner un avenir coopératif

IV.3: Mesurer l'impact des coopératives sur la durabilité Sonja Novkovic

Description

Les indicateurs utilisés pour mesurer les progrès vers un avenir durable servent de boucles de rétroaction importantes dans la mesure où ils fournissent les informations nécessaires pour changer les comportements. Les coopératives sont des organisations démocratiques à caractère associatif et mutualiste, dotées de structures inter-coopératives en réseau et d'une relation directe par le biais de l'utilisation de l'entreprise par les membres pour un objectif particulier de satisfaction des besoins, plutôt que pour un investissement purement financier. Elles promeuvent la dignité humaine dans tous les aspects de leurs activités. Grâce à ces caractéristiques, il est prouvé qu'elles ont le potentiel d'avoir un impact sur le changement du système et de jouer un rôle de chef de file dans la transition vers des sociétés durables.

Cette session abordera les développements d'outils et d'indicateurs utilisés pour mesurer et rendre compte de la performance et de l'impact des coopératives. Ces outils incluront l'outil Indicateurs de performance du développement durable (SDPI) lancé récemment par l'UNRISD (<https://sdpi.unrisd.org/>), après une phase de test mondiale à laquelle ont participé de grands groupes coopératifs, dont la Mondragon Corporation.

Questions indicatives

- Quelles sont les raisons de mesurer la performance ; que mesurez-vous et sur quoi faites-vous rapport et dans quel but ?
- Quel rôle jouent les indicateurs dans la construction d'un avenir durable ?
- Comment la mesure et le rapport informent-ils le leadership coopératif et communiquent-ils l'avantage coopératif propre à l'identité coopérative ?

Session

Modératrice : Prof. Sonja Novkovic, professeure d'économie et directrice académique du Centre international de gestion coopérative de l'Université Saint Mary's, Canada

Speakers:

1. M. Ilcheong Yi, coordonnateur principal de recherche, Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, Genève
2. M. Ibon Zugasti, associé et directeur, PROSPEKTIKER et responsable de projet international, LKS Mondragon Corporation, Espagne
3. Mme Chiara Carini, chercheuse principale, EURICSE, Italie
4. Dr. Justin Bomda, directeur général, MUFID Union, Cameroun
5. M. S.P. Singh, directeur général de la Coopérative de développement agricole et forestier de l'Inde Ltd.

Séances parallèles pour façonner un avenir coopératif

IV.4: Atelier sur l'accélération vers le développement durable Jeroen Douglas

Description

Lors de cette séance de clôture, nous tenterons de systématiser les conclusions des différentes séances plénières – les 8 « quoi » issus des séances plénières comme apport aux séances en petits groupes et de les relier à la dernière version de la théorie du changement élaborée pour la nouvelle stratégie de l'ACI 2026-2030.

Où voyons-nous les chevauchements ? Où sont les éléments manquants ? Qu'est-ce qui est « dans le sujet » ? Qu'est-ce qui est « hors sujet » ? Comment pouvons-nous nous assurer que nous pouvons suivre les trajectoires de changement attendues une fois que nous aurons commencé à mettre en œuvre la nouvelle stratégie de l'ACI 2026-2030 ?

Session

Modérateur : Jeroen Douglas

Participation attendue des personnes-ressources et des rapporteurs de la conférence, ainsi que d'autres personnes intéressées et des personnes-ressources spécifiques à la session Justin Hammons, CCA Global, Marc Noel et Santosh Kumar ACI, Elsa Scholte, Solidaridad



**CONFÉRENCE MONDIALE
DES COOPÉRATIVES DE L'ACI**
LES COOPÉRATIVES CONSTRUISSENT
LA PROSPÉRITÉ POUR TOUS
Du 25 au 30 novembre 2024 | Bharat Mandapam, New Delhi (Inde)



**Année internationale
des coopératives**
Les coopératives construisent
un monde meilleur



ÉVÉNEMENTS PARALLÈLES

Coopathon

Amphithéâtre

Le Coopathon de la conférence mondiale de l'ACI est conçu pour immerger les jeunes dans le monde transformateur des coopératives. Les coopérateurs expérimentés participeront à un hackathon pour élargir leurs connaissances coopératives grâce à la conception de jeux, tandis que les nouveaux participants apprendront les principes fondamentaux et se connecteront avec les membres de l'ACI. Ce Coopathon vise à créer des réseaux durables en donnant aux leaders émergents les moyens de se soutenir et de s'inspirer mutuellement au sein du mouvement coopératif.

Pour améliorer l'expérience, les participants ont eu accès à une plateforme en ligne pour une préparation avant l'événement, leur permettant d'explorer les principes coopératifs, de partager des idées personnelles et d'apprendre à se connaître. Cette préparation « plug-and-play » leur permet de tirer le meilleur parti des activités de chaque jour. Tandis que les participants expérimentés – les « Explorateurs » – se plongeront dans la conception de jeux pour développer des outils qui amplifient les valeurs

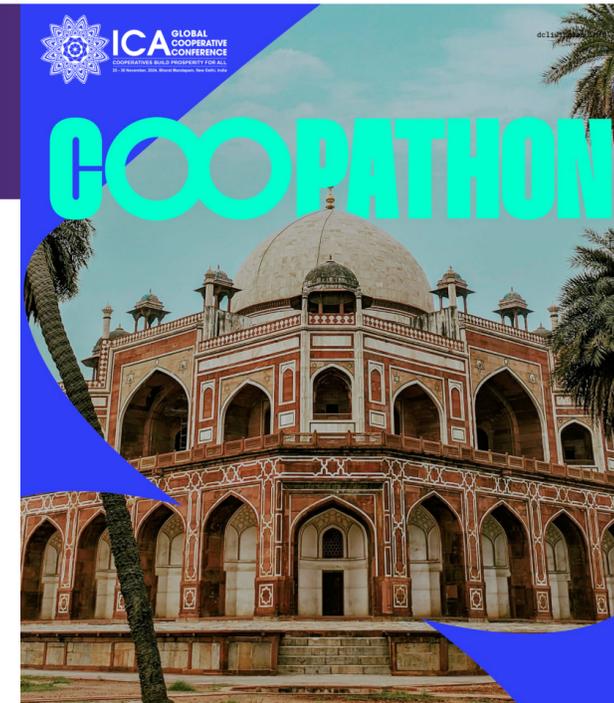
coopératives, les participants émergents – les « Bâtisseurs » – se lanceront dans une découverte ludique du coopérativisme à travers des défis interactifs et une chasse au trésor sur le thème de la coopération. À des moments clés, les deux groupes se réuniront pour partager des idées, tester des jeux et se connecter avec les membres de l'ACI et d'autres coopérateurs, favorisant ainsi une passion commune pour le coopérativisme.

BÂTISSEURS : CRÉER DES JEUX QUI REFLÈTENT LES VALEURS COOPÉRATIVES

Tout comme le coopérativisme, la création de jeux repose sur la collaboration, des objectifs partagés et la créativité. En concevant des jeux qui capturent les valeurs coopératives, les participants exploreront comment ces principes peuvent être communiqués par le biais d'un gameplay interactif.

EXPLORATEURS : RENCONTRER LE COOPÉRATIVISME PAR LE JEU

Les délégués de ce parcours expérimentent le coopérativisme en action, en explorant le travail d'équipe, les objectifs partagés et le soutien mutuel



à travers des activités qui illustrent les principes fondamentaux. Cette approche ludique favorise l'apprentissage et aide à renforcer la confiance en soi lorsqu'ils se connectent avec leurs pairs et leurs coopérateurs.

Du 25 au 27 novembre, les bâtisseurs et les explorateurs réfléchiront, créeront et participeront, avec le programme Coopathon, entre eux et avec les délégués de la conférence. L'événement culminera le 28 novembre avant l'événement CICOPA – Cooding – qui discutera de la manière dont la technologie peut stimuler l'innovation coopérative et apportera leurs nouvelles perspectives au secteur en évolution rapide du mouvement coopératif.

Cooperative Haat

Hall Polyvalent

Le Haat est le mot hindi qui signifie « marché rural ». La conférence prendra la forme d'une exposition d'entreprises coopératives au sein du Bharat Mandapam. Ce sera un espace ouvert toute la semaine pour que les coopérateurs se rencontrent, partagent et apprennent les uns des autres.

Exposition de photos

Plusieurs emplacements dont Hall Polyvalent

Le thème de cette conférence est « Les coopératives créent la prospérité pour tous » et cela a été démontré dans le monde entier dans tous les secteurs, parce que les gens se rassemblent pour travailler démocratiquement afin d'atteindre un objectif commun. Pour contextualiser le thème, la conférence comprendra une exposition de photos sur le lieu de la conférence, pour partager des histoires et des expériences de ces régions du monde qui ont aidé les communautés à atteindre la prospérité pour tous.

Les photos - à la fois historiques et actuelles - partagent des histoires montrant la prospérité partagée apportée par les coopératives.

Programme culturel

Les points forts du programme
culturel de la semaine
comprennent...

Rythmes de l'Inde par le lauréat du prix Padma Shri, le Dr Aruna Mohanty et son équipe de l'Orissa Dance Academy

(Salle plénière, 27 novembre, 19h00)

Ce sera une vitrine enchantée des diverses traditions de danse classique et folklorique de l'Inde, notamment l'Odissi d'Odisha, le Kathak de l'Uttar Pradesh, le Bharatanatyam du Tamil Nadu, le Manipuri (Pungcholam) du Manipur, le Mohiniattam du Kerala et des danses folkloriques de diverses régions de l'Inde, ainsi que des spectacles de danse contemporaine et d'arts martiaux !

La chanteuse Preeti Sagar qui interprètera Mero Gaam Katha Pary (extrait de Manthan (The Churning))

**(Salle plénière, mardi 26 novembre, 18h15,
avant la projection du film)**



Projections de films

Trois films qui illustrent la remarquable
quête de coopération seront diffusés au
cours de la semaine.

The Rochdale Pioneers (2012)
réalisé par Adam Lee Hamilton et John
Montegrando

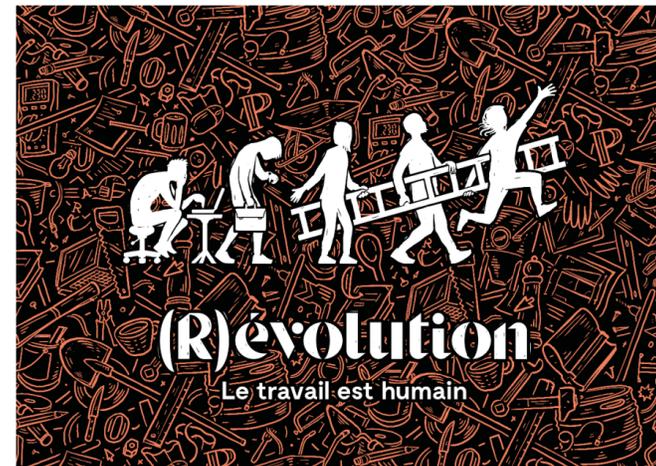
**(Salle plénière, lundi 25 novembre,
18h00)**

Commandé en 2012 par le groupe Co-op
du Royaume-Uni pour la première Année
internationale des coopératives de l'ONU, ce
film raconte l'histoire romancée d'un groupe
de travailleurs de Rochdale qui se sont réunis
pour changer la société injuste dans laquelle
ils vivaient. Leur magasin allait lancer le
mouvement coopératif moderne.

Manthan (The Churning) (1976)
réalisé par Shyam Benegal

**(Salle plénière, mardi 26 novembre,
18h40)**

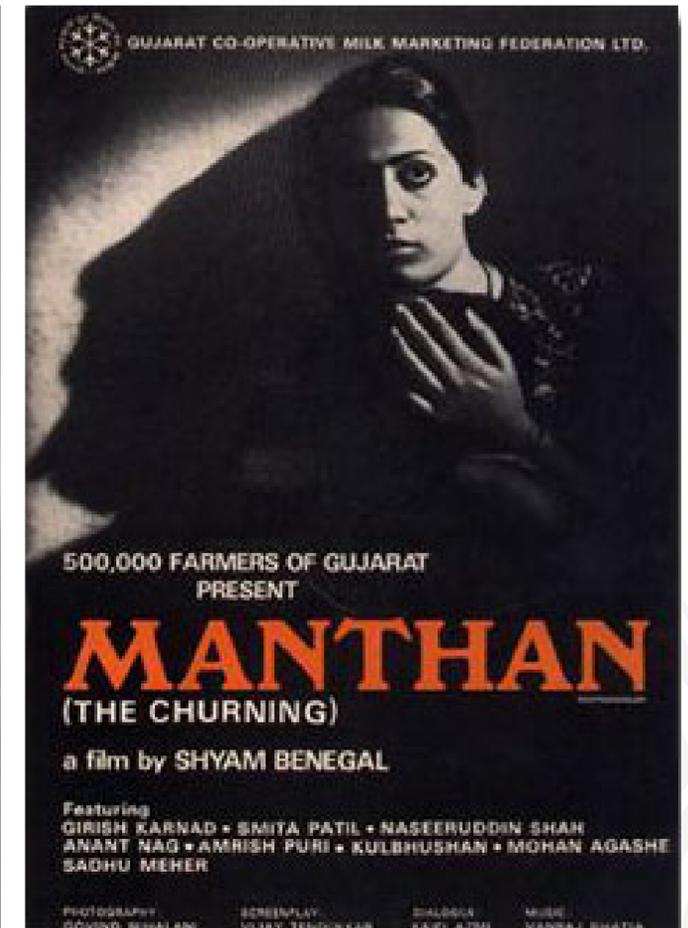
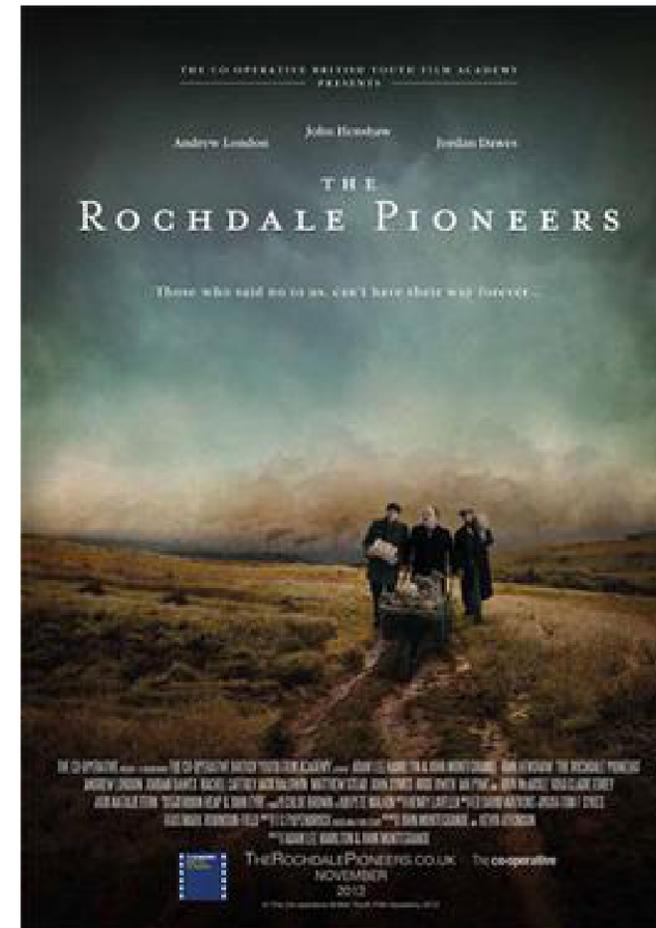
Projeté pour la première fois en 1976, Manthan
a été financé par 500 000 agriculteurs et
raconte une version romancée des débuts
du mouvement coopératif laitier en Inde. Il
s'inspire en partie du Dr Verghese Kurien, le
« Laitier de l'Inde » (qui fut aussi le premier
lauréat du prix Rochdale Pioneers de l'ACI).



**Documentaire (R)évolution – le travail est
humain (2022)**
produit par Productions 4 Éléments

**(Amphithéâtre, jeudi 28 novembre,
12h30)**

La société évolue, le climat change. Plusieurs
d'entre nous s'interrogent sur notre impact
et nos choix. Qu'en est-il de notre rapport
au monde du travail ? Notre position de
travailleur peut-elle nous permettre de
nous épanouir ? D'avoir un impact social et
environnemental positif ? Ce documentaire
canadien partage des solutions inspirantes
issues des coopératives de travailleurs pour
répondre aux défis d'aujourd'hui.



À propos des prganisateurs et de nos hôtes



Alliance coopérative internationale

Fondée en 1895, l'Alliance coopérative internationale réunit, représente et sert les 3 millions de coopératives du monde et leurs membres, offrant une voix et un forum mondial pour la connaissance, l'expertise et l'action coordonnée pour et sur les coopératives.

Plus de 306 organisations de 105 pays sont membres de l'Alliance coopérative internationale ; elles comprennent des organisations coopératives internationales et nationales de tous les secteurs de l'économie, notamment l'agriculture, la banque, la consommation, la pêche, la santé, le logement, les assurances, l'industrie et les services. L'ACI est également la gardienne de la Déclaration sur l'identité coopérative qui comprend une définition, 10 valeurs et 7 principes opérationnels : c'est le dénominateur commun minimum pour toutes les coopératives de tous les secteurs et de toutes les régions.

Pour mettre en œuvre ses activités, l'ACI est organisée autour d'un Bureau mondial basé à Bruxelles, de quatre bureaux régionaux (Afrique, Amériques, Asie-Pacifique et Europe), de huit organisations sectorielles mondiales (agriculture, banque, commerce de détail, pêche, santé, logement, assurance, industrie et services) et de cinq comités et réseaux (genre, recherche, droit, jeunesse et développement).

ica.coop



Indian Farmers Fertiliser Cooperative Limited (IFFCO)

L'Indian Farmers Fertiliser Cooperative Limited (IFFCO), dont le siège social se trouve à New Delhi, est une société coopérative multi-états de renommée mondiale, reconnue comme la plus grande coopérative au monde en termes de chiffre d'affaires par rapport au PIB. Fondée en 1967, elle réunit plus de 35 000 sociétés coopératives, touchant plus de 50 millions d'agriculteurs à travers l'Inde. Elle joue un rôle central dans le secteur agricole en fabriquant et en commercialisant des engrais, contribuant ainsi de manière significative à la sécurité alimentaire nationale.

L'IFFCO est reconnue pour son innovation, notamment l'introduction de la nano-urée et du nano-DAP, qui sont des alternatives écologiquement durables et économiquement efficaces aux engrais conventionnels. Elle a également adopté des technologies agricoles modernes telles que les drones agricoles, l'IoT et le commerce électronique rural pour autonomiser les agriculteurs. En 2023, l'IFFCO a réalisé un chiffre d'affaires record de 603,24 milliards de roupies (environ 7,14 milliards de dollars américains), ce qui souligne sa forte croissance et son impact.

L'organisation est une véritable incarnation de la vision indienne de « Sahkar se Samridhhi » (la prospérité par la coopération).

iffco.in



Ministère de la Coopération

Le ministère de la Coopération en Inde a été créé en juillet 2021 pour soutenir le mouvement coopératif et stimuler le développement socio-économique au niveau local. Dirigé par Shri Amit Shah, il vise à rationaliser les politiques, à améliorer la gouvernance et à promouvoir la facilité de faire des affaires pour les coopératives, en s'alignant sur la vision de « Sahkar se Samridhhi » (la prospérité par la coopération). Ce ministère supervise le développement des sociétés coopératives dans tous les secteurs, notamment l'agriculture, la banque et le logement, afin d'autonomiser les communautés rurales et d'améliorer l'accessibilité aux ressources.

L'un des principaux objectifs du ministère est la numérisation des processus coopératifs, permettant la transparence et l'efficacité. Il soutient également l'innovation, comme les solutions agroalimentaires modernes et le commerce électronique rural, pour aider les coopératives à s'adapter aux défis contemporains. En favorisant les partenariats entre les coopératives au niveau des États et au niveau national et en promouvant une croissance équitable, le ministère joue un rôle essentiel dans l'alignement du secteur coopératif sur les objectifs plus larges de développement économique et social de l'Inde.

cooperation.gov.in

À propos de nos partenaires



La Fédération nationale indienne de commercialisation des coopératives agricoles (NAFED) est une fédération coopérative nationale axée sur la commercialisation agricole, soutenant les agriculteurs par des pratiques commerciales équitables et garantissant la disponibilité de produits agricoles de qualité dans tout le pays. nafed-india.com



La Self-Employed Women's Association (SEWA) est un mouvement syndical et coopératif en Inde qui autonomise les femmes travailleuses de l'économie informelle par le biais de programmes de développement social et économique. sewa.org



L'Indian Farm Forestry Development Cooperative (IFFDC) se consacre à la promotion du développement durable par le biais de projets de foresterie agricole, de gestion des bassins versants et de résilience climatique, en mettant l'accent sur l'amélioration des conditions socio-économiques des communautés rurales et marginalisées. iffdc.in



Nos partenaires internationaux

Eusko Jaurlaritza, ou le gouvernement basque, est la branche exécutive de la communauté autonome basque en Espagne, responsable de la gouvernance régionale, du développement économique, de la promotion culturelle et de la préservation de la langue et de l'identité basques. euskadi.eus

Coop Exchange est une plateforme fintech innovante conçue pour donner plus de pouvoir aux coopératives en leur permettant l'accès aux marchés des capitaux tout en restant fidèles aux principes coopératifs. coop.exchange

DotCoop gère le domaine de premier niveau .coop, conçu exclusivement pour les coopératives et les organisations qui promeuvent ou soutiennent les principes coopératifs, ainsi que les outils de marque comme la marque coopérative. identity.coop

La Chambre iranienne des coopératives (ICCCOOP) est l'organisme représentatif clé du secteur coopératif en Iran et représente les coopératives iraniennes sur les plateformes nationales et internationales, facilitant l'échange de connaissances et de pratiques. icccoop.ir



La National Cooperative Union of India (NCUI) est l'organisme suprême représentant le mouvement coopératif dans le pays, œuvrant à la promotion et au renforcement des coopératives dans tous les secteurs, notamment l'agriculture, la banque et le logement. ncui.coop



AMUL est Anand Milk United Limited, la principale coopérative laitière indienne, fondée par la Gujarat Cooperative Milk Marketing Federation, qui autonomise plus de 3,6 millions d'agriculteurs et est devenue un symbole de l'industrie laitière indienne. amul.com



Uralungal Labour Contract Cooperative Society (ULCCS) est une coopérative de travailleurs pionnière basée au Kerala, en Inde, spécialisée dans les projets de construction et d'infrastructure, promouvant le bien-être des travailleurs, le développement des compétences et l'autonomisation des communautés. ulccsltd.com



Krishak Bharati Cooperative Limited (KRIBHCO) est une coopérative indienne qui joue un rôle clé dans la production et la distribution d'engrais, contribuant ainsi à la croissance du secteur agricole et à la sécurité alimentaire du pays. kribhco.net



ESAF Small Finance Bank, dont le siège social est à Thrissur, au Kerala, propose des services bancaires et des petits prêts aux personnes sous-bancarisées. Fondée en 1992 sous le nom de Forum d'action sociale évangélique (ESAF), elle a fonctionné comme une ONG avant de devenir ESAF Microfinance, une NBFC-MFI agréée par la Reserve Bank of India (RBI). Elle a ensuite été rebaptisée ESAF Small Finance Bank. esafbank.com



Smart Belgium est une coopérative belge qui soutient les indépendants en proposant un modèle unique où les membres peuvent gérer leurs activités professionnelles tout en bénéficiant de protections similaires à celles des salariés, telles que la sécurité sociale et l'assurance. smartbe.be



中国供销合作社
CHINA CO-OP

La Fédération panchinoise des coopératives d'approvisionnement et de commercialisation (ACFSMC) est une organisation coopérative nationale qui soutient le développement économique rural en coordonnant la production, la distribution et les services agricoles, jouant un rôle clé dans la modernisation du secteur agricole du pays. event.china.coop



La Fédération nationale des coopératives agricoles (NACF), connue sous le nom de NongHyup en République de Corée, soutient l'agriculture coréenne par le biais de services financiers, de marketing agricole et de chaînes d'approvisionnement. nonghyup.com



Riksbyggen est une coopérative suédoise qui construit, gère et promeut des logements appartenant à des locataires, défendant les principes coopératifs à la fois localement et internationalement. riksbyggen.se



Co-operatives UK est l'organisme commercial national des coopératives au Royaume-Uni, qui soutient et défend les entreprises coopératives dans divers secteurs tout en promouvant des modèles économiques durables et axés sur la communauté. uk.coop



HSB est une coopérative suédoise fondée en 1923, axée sur le développement, la gestion et l'exploitation de logements durables appartenant à des locataires. hsb.se

Comité directeur de la conférence mondiale des coopératives de l'ACI

- Dr. Ariel Guarco, ICA Président de l'ACI
- Dr. Chandrapal Singh Yadav Président de l'ACI-AP
- Mr. Bhima Subramanyam, Président de l'ICBA
- Mr. Bahman Abdollahi, Membre du conseil d'administration de l'ACI
- Mr. Inigo Albizuri, Membre du conseil d'administration de l'ACI
- Mme. Ana Aguirre, Représentante des jeunes de l'ACI
- Mr. Jeroen Douglas, (Ex officio), Directeur général de l'ACI.
- Graciela Fernandez, (ancienne) Présidente de Coopératives des Amériques
- Mr. Santosh Shukla, Directeur général, IFFCO

Personnes de ressource

- Prof. Hagen Henry, Président, Comité du droit coopératif de l'ACI
- Prof. Cynthia Giagnocavo, Présidente, Comité sur la recherche coopérative de l'ACI
- Prof. Ann Hoyt, Professeure à l'Université du Wisconsin-Madison (Emerita)
- Prof. Sonja Novkovic, Professeure à Saint Mary's University, ancienne Présidente du Comité sur la recherche coopérative de l'ACI
- Dr. Nazik Beishanly, Chercheur Postdoctoral des Actions Marie Curie Sklodowska, Hertie School»
- Mme.Christine Merkel, Experte Internationale, Conseillère Principale | Membre de l'Unité d'Experts UNESCO-UE pour l'Économie créative et les Politiques culturelles

- Mme Stefania Marcone, ancienne membre des conseils d'administration de l'ACI et de Cooperatives Europe; Ancienne haute fonctionnaire de Legacoop Italie
- Prof. Willy Tadjuje, Chercheur académique, Professeur à l'Université de Yaoundé II | Président et Chercheur principal chez YAMDUSI Expertise
- M. S. Swaminathan, Professionnel des moyens de subsistance et du secteur Social, Inde
- Mme Tara Sinha, Fédération des Coopératives SEWA

L'événement a été produit par l'ICA en coopération avec ses organisations régionales et sectorielles :

- Coopératives des Amériques aciamericas.coop
- Cooperatives Europe coopseurope.coop
- ACI Asie-Pacifique icaap.coop
- Alliance Afrique icaafrica.coop
- L'Organisation coopérative agricole internationale (OACI-ICAO) icaao.coop
- L'Organisation internationale des coopératives de pêche (ICFO) icfo.coop
- L'Association Internationale des Banques Coopératives icba.coop
- La Fédération internationale des coopératives et mutuelles d'assurance icmif.org
- Consumer Cooperatives Worldwide ccw.coop
- Cooperative Housing International housinginternational.coop
- L'organisation coopérative internationale de santé health.coop
- CICOPA cicopa.coop

Conception et documentation par Co-op News thenews.coop





**CONFÉRENCE MONDIALE
DES COOPÉRATIVES DE L'ACI**
LES COOPÉRATIVES CONSTRUISENT
LA PROSPÉRITÉ POUR TOUS
Du 25 au 30 novembre 2024 | Bharat Mandapam, New Delhi (Inde)



**Année internationale
des coopératives**
Les coopératives construisent
un monde meilleur



“**MERCI DE SOUTENIR L'ACI.
NOUS VOUS SOUHAITONS
UNE EXCELLENTE ANNÉE
INTERNATIONALE
DES COOPÉRATIVES 2025 !**”

ÉQUIPE DE L'ACI DE LA CONFÉRENCE MONDIALE DES COOPÉRATIVES